

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE CURÉ MONTENON DE LA RUE

Le deuxième curé en titre de la vieille paroisse de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi fut André-Joseph Montenon de la Rue.

M. de la Rue appartenait à une des meilleures familles de la colonie.

Son père, Joseph de Montenon, sieur de la Rue, fils d'un receveur des droits pour le Roi, en la ville de Quimpercorantin, Bretagne, avait épousé à Montréal, en 1677, la fille aînée d'André Charly dit St-Ange, dont l'un des enfants a joué un certain rôle comme colonel de milice. C'est de ce mariage que naquit à la Pointe aux Trembles de Montréal, le 9 octobre 1685, le curé de la Rue.

Le 2 juillet 1690, M. Montenon de la Rue, père, était tué par les Iroquois, au bout de l'île de Montréal. Sa femme, Elisabeth Charly, entra alors à la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Elle y fit profession sous le nom de Ste-Françoise, et elle y mourut le 17 février 1713. Trois de ses sœurs l'avaient déjà précédée dans cette communauté.

Dans l'été qui suivit la mort de Madame Montenon de la Rue, son fils André Joseph était ordonné prêtre à Québec, (27 août 1713). Il avait terminé ses études au petit Séminaire de cette ville en 1704. D'après l'abbé Paupray, M. de la Rue fut chargé de desservir la Pointe de Lévi, immédiatement après son ordination.

Dans le testament du premier curé de la Pointe de Lévi, M. Philippe Boucher, portant la date du 4 avril 1721, le notaire Lacetière déclare que M. de la Rue, qui est nommé un des exécuteurs-testamentaires, demeure avec M. Boucher.

Le 10 janvier 1722, Monseigneur de Saint-Vallier appointait définitivement M. de la Rue comme curé de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi. Il devait occuper cette charge jusqu'à sa mort arrivée le 11 juin 1739.

C'est M. de la Rue qui fit terminer la seconde église de la Pointe de Lévi dont la construction avait été commencée sous l'administration du curé Boucher. Il y dit la première messe en 1722.

M. de la Rue contribua largement de sa fortune personnelle à

l'édification de ce nouveau temple, imitant en cela l'exemple de son prédécesseur qui, par son testament, avait légué tous ses biens à la fabrique de cette paroisse.

Le 29 juin 1726, d'après la reddition de compte présentée à M. Eustache Chartier de Lotbinière, la fabrique de St-Joseph redevait à M. de la Rue 6018 livres. Ce dernier, par un écrit signé de sa main, couché sur les vieux registres de St-Joseph, fit remise entière à la fabrique, de cette somme, à la charge d'exécuter les clauses du testament qu'il avait fait depuis plusieurs années et qu'il a communiqué à l'archidiacre qui l'a lu et approuvé.

Chaque année, on constate dans ces vieux registres quelques dons généreux du curé de la Rue. En 1727, c'est lui qui fait faire le balustre de l'église à ses frais et donne les burettes. Le 30 décembre 1730, il arrête d'avance par écrit avec ses marguilliers que toute la dépense qui se ferait pour le retable du maître-autel serait partagée par moitié entre lui et la fabrique. Il s'oblige de plus à faire les avances de ce que la fabrique ne pourra pas fournir.

“Si à ma mort, écrit-il, je n'ai pas remboursé les sommes que je devrai emprunter pour le payement de l'ouvrage, je décharge la fabrique de la somme qu'elle pourra me devoir et lui en fais offrande. Si je n'ai pas remboursé, la fabrique devra le faire”.

Cet acte d'accord est arrêté en présence de M. Charest, seigneur de Lauzon.

En 1732, M. de la Rue fait don à la fabrique de 205 livres et nourrit à ses dépens les ouvriers qui travaillent à l'escalier de la chaire et au marchepied de l'autel. En 1733, il fait venir de France, à ses frais, de l'or fin battu pour le retable de l'autel, et paye la moitié du coût du retable qui s'élève à 2620 livres.

En 1738, la comptabilité paroissiale accuse un excédant de recettes de 207 livres. Le curé de la Rue écrit : “On trouvera cette recette, supposé que je vinsse à mourir sans parler, dans un sac de ma valise, dans lequel sac, il y a un étiquet, où il est marqué : Ici est le trésor de l'église, lequel trésor n'est composé que de la dite somme parce que la fabrique m'avait toujours été redevable et il est aisé de le vérifier en parcourant les comptes des années précédentes.”

“Ce qui se trouvera excéder dans le compte de la recette de l'année courante la dépense de la dite année se prendra sur mon argent à ma mort pour faire don du tout à la fabrique attendu que les comptes de recette et dépense ne se balancent qu'à fin de l'année

et que je confonds l'argent de la fabrique avec le mien pendant l'année."

Ces petits détails prouvent avec quelle scrupuleuse exactitude le curé de la Rue faisait la comptabilité de ses paroissiens.

La dernière note laissée par le curé de la Rue sur le livre de compte des fabriciens de la Pointe de Lévi est toute à son honneur.

"Remboursé douze livres en argent à la mère de celui qui avait dérobé le tronc, il y a quelques années, parce que je craignais d'avoir dans le temps trop exigé d'elle."

M. de la Rue mourut dans son presbytère le 11 juin 1739, à l'âge de 54 ans, après avoir été curé de la Pointe de Lévi pendant dix-sept ans. Il fut inhumé le lendemain dans l'église de St-Joseph par Mre. J. P. de Miniac, vicaire-général du diocèse. Étaient présents à la sépulture : Maufile, prêtre, chanoine, Castonguay, prêtre, J. Chasle, prêtre, Guion Trenay, Poulin, prêtre.

Pendant la maladie de M. de la Rue, la paroisse fut desservie par le récollet François Carpentier et M. Castonguay, prêtre séculier.

Durant son séjour à la Pointe de Lévi, M. de la Rue maria un de ses neveux, Jacques Charly, fils de défunt Jean-Baptiste Charly, en son vivant colonel de toute la milice du gouvernement de Montréal, et de demoiselle Charlotte Le Compte Dupré, à Thérèse Charest, fille du seigneur de Lauzon, Étienne Charest. Étaient présents au mariage qui eut lieu le 26 février 1732 : Charles Couillard, seigneur de Beaumont, Guillaume Joseph Bezançon, riche négociant à Québec, Étienne et Joseph Charest, frères de la mariée, François Bissot, seigneur de Mingau, son grand-oncle, Jean Eustache Lanouillier de Boisclair, conseiller du roi et grand voyer de la Nouvelle-France, son oncle.

Dans une transaction entre les dames Ursulines de Québec et la fabrique de St-Joseph de la Pointe de Lévi, reçue devant Pinguet, notaire, le 10 septembre 1739, on voit que M. de la Rue avait fait un testament olographe en date du 5 octobre 1724, au pied duquel étaient quatre codicilles datés le 20 janvier, 5 mars et 9 mars 1739. Les trois marguilliers du banc étaient chargés de l'exécution de ce testament. Par le contexte de l'acte de transaction il appert que M. de la Rue avait fait don de ses biens à la fabrique.

Bon administrateur, prêtre généreux et dévoué, le deuxième curé de la Pointe de Lévi, qui portait comme son prédécesseur un des

beaux noms de la colonie, et qui était allié aux meilleures familles, signait tout humblement ses actes : *Joseph Larue*.

Le 11 mai, 1734, l'évêque de Québec écrivait au ministre qu'il avait jeté les yeux sur M. de la Rue pour être son grand-vicaire. Nous ignorons si ce projet fut mis à exécution.

J.-EDMOND ROY.

NOTES

SUR

“ LES CRIMES DE LA PLUME ”

PAR

RAOUL DE NAVERY.

Qui ne lit ou n'a lu les œuvres de Raoul de Navery ? Ses romans se trouvent dans toutes les bibliothèques et même sur les rayons d'une chambrette de jeune fille.

Raoul de Navery est sans contredit un des auteurs les plus populaires et les plus connus. On ne lit pas sans intérêt “ Patira ”, “ Le trésor de l'abbaye ” et “ Jean Canada. ” “ Les parias de Paris ” et “ Les drames de la misère ” sont aussi des livres familiers, mais le meilleur ouvrage de Raoul de Navery, c'est-à-dire, meilleur dans le sens de plus utile et intéressant à la fois, est le moins connu ; je veux parler “ Des crimes de la plume. ”

C'est un livre appelé à produire un grand bien. Il ne s'agit pas ici de faire une dissertation sur la funeste influence des mauvais romans répandus de nos jours avec tant de profusion ; il y aurait des volumes à écrire à ce sujet. Jetons pour quelques moments un œil observateur sur ce qui se passe autour de nous. On ne tarde pas s'apercevoir que la société est minée, sapée dans sa base même, par une dépravation de mœurs vraiment déplorable. Une des causes de ce triste état de choses, la principale peut-être, se trouve dans la littérature malsaine qui est en si grande vogue.

Aujourd'hui, tout le monde veut lire ; seulement il y a lecteurs et lecteurs, comme il y a “ fagots et fagots ” ; quelques-uns sont attirés par la curiosité, ils liront tout ce qui leur tombera sous la main, bon ou mauvais, peu importe ; c'est la mode de lire, comme c'est la mode de mettre une fleur sur un chapeau ; il faut suivre la mode, voilà tout, et c'est beaucoup trop.

Mais heureusement pour l'auteur il y a une autre classe de lecteurs, classe intelligente celle-là, qui cherche dans la lecture non-

seulement un délassement, mais une nourriture pour l'esprit et le cœur. A ceux-ci il importe de donner du beau et du bon.

Le besoin de grandes pensées et de grandes choses est si puissant pour élever les âmes et les arracher à la matière, avec laquelle elles sont obligées de vivre en contact.

Notre nature intelligente se transforme beaucoup dans le sens de nos lectures habituelles ; cela dit assez par soi les ravages que peuvent produire celles qui sont mauvaises ou seulement dangereuses. Un ouvrage qui les dévoilerait, ces ravages, qui leur donnerait une forme en quelque sorte palpable, en les incorporant dans un roman plein d'intérêt (car le roman est à l'ordre du jour) aurait donc un mérite réel. C'est ce qui paraît être le but que s'est proposé Raoul de Navery dans "Les crimes de la plume."

Je ne donnerai pas ici un aperçu détaillé de ce livre, j'en dirai la substance, laissant au lecteur le soin d'en juger par une connaissance directe et non intermédiaire. Victor Nanteuil, le héros du livre en question, est à la fois le romancier et le dramaturge le plus marquant de Paris.

Son salon est le rendez-vous de toutes les célébrités ; c'est un honneur que d'y avoir accès.

Le luxe le plus extravagant y règne, car les éditeurs se disputent les œuvres de Victor Nanteuil, à un tel point, qu'il se trouve comme emprisonné dans un cercle infranchissable de production et de travail. Il vit dans une atmosphère d'adulation, de bonheur presque aigu, de surexcitation, qui portent à se demander comment cette tête énorme n'éclate pas.

Ce bonheur intime qu'ont seules le droit de donner les joies pures et saintes de la famille, il le possède aussi.

Augustine son épouse lui est aussi dévouée qu'elle est intelligente et belle ; elle remplit ses devoirs non-seulement d'épouse, mais aussi de compagne d'un homme célèbre.

Sa fille Cécile est une ravissante enfant à laquelle on croit ne devoir rien refuser ; elle grandit dans un double foyer d'adoration.

Victor Nanteuil avait élargi le cercle de sa famille pour une nièce laissée orpheline : Angèle est un ange de bonté, et de dévouement.

On ne saurait donc rêver un intérieur plus enviable. Ajoutons à cela la gloire de cet homme dont le nom retentissait dans tout Paris, et il faut convenir qu'il serait difficile d'imaginer un homme plus parfaitement heureux.

Oui, heureux il l'était, quand ses œuvres malsaines allaient pervertir le peuple et démoraliser la famille.

Certes, il le savait, mais pour gagner de l'argent, beaucoup d'argent, il fallait écrire des livres à la mode du jour, il fallait flatter les misérables passions qui creusent l'abîme où vont s'engloutir toutes les vertus.

Pour tout au monde n'aurait-il voulu laisser ses œuvres entre les mains de sa femme et de sa fille ; il existait entre eux un lazaret moral, comme il le disait lui-même.

Oh ! ses précautions étaient bien prises à cet égard.

Le lendemain de son mariage, il avait dit à sa femme : “ Il existe, ma chère enfant, deux hommes en moi, l'un vit par l'imagination, noue des intrigues dans ses livres, invente des crimes dans ses drames et l'autre qui t'aimera cordialement et te rendra douces les années que tu dois passer avec lui.

“ N'ouvre de mes livres que ceux que je te remettrai ; quand mes pièces de théâtre seront digne de toi, je te mènerai les voir.

“ Promets-moi de ne jamais enfreindre cette défense, dont dépend notre bonheur à venir.”

Augustine avait pleine et entière confiance en son mari ; elle avait consenti. Ainsi donc, l'amour, le respect, l'estime de sa femme, s'il les conservait, c'était grâce à l'ignorance de celle-ci. Que lui importaient à lui les ruines causées par ses livres corrompus, qui se vendaient à des milliers d'exemplaires ? . . .

Mais un jour vint où le bras de Dieu s'appesantit sur l'auteur coupable et “ pour le punir d'avoir fait un usage pervers de l'outil merveilleux que Dieu lui avait prêté, cet outil se brisa entre ses mains.” La jalousie, l'envie, vinrent mettre dans les mains d'Augustine les livres de son mari ; ne pouvant croire à tant de fourberie, à tant de lâcheté dans celui qu'elle avait aimé, elle lut, et son cœur en fut mortellement blessé.

Elle voulut soulager la souffrance d'autrui pour alléger la sienne ; en répandant l'aumône, que vit-elle dans ces greniers où se cachait la misère ? L'œuvre dévastatrice et diabolique de celui dont le talent l'avait rendue naguère si heureuse.

Ici, c'était un honnête ouvrier qui avait trouvé dans les écrits de Victor Nanteuil le naufrage de sa foi ; là, une jeune fille qui sur son lit de mort conservait encore précieusement le livre, cause de sa perte.

Cécile, cette enfant adorée, Nanteuil eut la douleur de lui voir

épouser un aventurier ; lorsqu'il voulut refuser son consentement à un mariage qu'il considérait avec raison comme le malheur de sa fille, elle lui jeta à la figure " Les filles majeures " en lui disant : " C'est ce livre qui m'a perdue."

Ainsi, de toutes parts, le romancier était rejeté et c'étaient ses œuvres qui criaient vengeance contre lui, ses œuvres qui devenaient les juges terribles devant lesquels il lui fallait comparaître ! Le dévouement seul de deux amis véritables (comme on en trouve hélas ! plus dans les livres que dans la vie réelle) sauva d'abord la raison de Victor Nanteuil, puis le préserva du désespoir.

Grâce à eux, il travailla à réparer le mal qu'il avait fait ; son immense fortune, il l'employa au rachat de ses œuvres. Dieu lui ayant retiré en partie cette puissance créatrice, qu'il avait possédée à un si haut degré, il ne put faire pour le bien ce qu'il avait fait pour le mal ; ce fut là son plus rude châtimeut ; l'expiation en fut adoucie par les joies de la famille, dont il lui fut donné de jouir encore. Son regret se santifia en outre au pied de la croix.

Quelles amères réflexions il dut se faire en entendant, plus d'une fois, cette expression échapper à ceux qui le voyaient passer : " Voilà celui qui fut Victor Nanteuil ! "

VIOLA

Ottawa, 10 juin 1889.

PARALLÈLE HISTORIQUE

ENTRE

LE COMTE DE LA GALISSONNIÈRE (1747-49)

ET

LE COMTE DE DUFFERIN (1872-78)

(Lu devant la Société Royale du Canada, le 7 mai 1889).

MESSIEURS,

Je me propose d'appeler votre attention sur l'administration de deux des plus remarquables Vice-Rois que la France et l'Angleterre nous aient envoyés, parmi la longue série d'administrateurs depuis la fondation de Québec à l'ère actuelle : le comte de la Galissonnière et le comte Dufferin. La carrière de ces deux hommes présente, à mon sens, de singuliers contrastes et de fort curieux rapprochements.

Le 19 septembre 1747, le *Northumberland* mouilla dans la rade de Québec, y apportant un remplaçant au marquis de la Jonquière, nommé gouverneur en 1746 et fait prisonnier de guerre le 3 mai 1747, par les Anglais, à la suite d'un combat naval, près du Cap Finistère : le même navire ramenait en France, le 18 octobre de la même année, le gouverneur sortant de charge, le marquis de Beauharnois ; le nouveau titulaire se nommait Rolland-Michel Barrin, comte de la Galissonnière. C'était un marin français distingué, un érudit, un naturaliste, un fin observateur, voire même, un diplomate. "Son premier soin, en prenant les rênes du gouvernement, fut de connaître le pays, son climat, sa population, ses ressources et son commerce," comme l'a remarqué l'historien Ferland.

Le comte de la Galissonnière débarquait sur nos rives en un temps fort critique. Restaurer le prestige affaibli de la vieille France, utiliser la position exceptionnelle de la France Nouvelle, vis-à-vis de la mère patrie, tel fut le problème qu'il se posa d'abord.

A cette époque, la marine française, négligée, osait à peine se

montrer sur l'Océan, où l'Angleterre, battue sur terre, était, par son énorme flotte, toute-puissante. Un avenir prochain réservait encore, il est vrai, aux armes françaises en Amérique d'éclatants triomphes, mais le grand ministre William Pitt devait substituer une toute autre mise en scène. Heureusement pour la mémoire de la Galissonnière, Pitt ne parvint au pouvoir qu'en 1756, l'année de la mort de l'illustre comte de la Galissonnière, ce qui lui épargna le chagrin de voir l'accomplissement de la prédiction du célèbre ministre anglais, lequel avait juré de chasser les Français de l'Amérique.

Deux sujets d'importance première semblent avoir préoccupé le nouveau gouverneur : l'interminable question des frontières de l'Acadie, cédée à l'Angleterre en 1713, par le traité d'Utrecht, et celles de la Nouvelle-Écosse : la Grande-Bretagne prétendait que les véritables frontières de la Nouvelle-Écosse ou de l'Acadie, suivant ses anciennes limites, étaient : 1o. "Une ligne droite tirée depuis l'embouchure de la rivière Penobscot jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; 2o. Ce fleuve et le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'Océan au sud-ouest du Cap-Breton ; 3o. L'Océan de ce point à l'embouchure de la rivière Penobscot. Elle dit même que le fleuve Saint-Laurent était la ligne de démarcation la plus naturelle et la plus vraie, entre les possessions des deux peuples. Le pays ainsi réclamé hors de la péninsule acadienne, avait plus de trois fois l'étendue de la Nouvelle-Écosse, et commandait le golfe et l'embouchure du Saint-Laurent. C'était la porte du Canada, et la seule par où l'on pût y entrer du côté de l'Océan en hiver, c'est-à-dire, pendant cinq mois de l'année."

Cette prétention parut excessive et, comme l'a remarqué l'historien Bancroft, ne pouvait prévaloir d'après le droit des gens ; car la France n'avait jamais cédé à l'Angleterre la rive sud du Saint-Laurent, ni aucun territoire au nord du 41e degré de latitude.

La prétention de la Grande-Bretagne du côté de l'Ohio était encore plus vaste, et si elle eut prévalu elle lui eût alors assuré l'immense contrée qui forme maintenant les états de New-York, de Pennsylvanie, d'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois, outre les terres situées à l'est et à l'ouest du lac Michigan : "Le Canada se serait trouvé séparé de la Louisiane par de longues distances et complètement mutilé. (1) Des murs de Québec et de Montréal, comme le remarque Garneau, on aurait pu voir flotter le drapeau anglais

(1) Histoire du Canada, Garneau, vol. II, p. 194.

sur la rive droite du Saint-Laurent. De pareils sacrifices équivalaient à un abandon total de la Nouvelle-France.”

Bien que le traité d'Aix-la-Chapelle (1745) rendit à la France ses anciennes possessions, Louisbourg et le Cap Breton, le nouveau traité était loin de satisfaire les Français : on avait négligé de désigner les bornes de la Nouvelle-Écosse. “Entre la péninsule et la rivière Saint-Jean, dit Ferland, s’étendait un territoire contesté depuis longtemps entre la France et l’Angleterre. Pour maintenir les droits de son maître, la Galissonnière fit saisir Misagouche (Fort Lawrence), Beaubassin et quelques autres postes du côté de l’Acadie. Dans ce lieu résidait l’abbé Le Loutre, missionnaire, qui avait acquis beaucoup d’influence sur les Acadiens, aussi bien que sur les Micmacs. Très attaché à la France, il voulait engager les Acadiens des Mines et de Port-Royal à quitter leurs terres pour se retirer dans la partie assurée à la France. Le gouverneur-général approuva les projets de Le Loutre ; en peuplant d’Acadiens le territoire réclamé par la France, il fortifiait les frontières de ce côté, et enlevait à l’ennemi ceux qui pouvaient, par la suite, le secourir.

En même temps que M. de la Galissonnière travaillait à fortifier l’influence française dans l’Acadie, il cherchait à assurer les limites de la colonie vers l’ouest, opération d’autant plus importante qu’il s’agissait de conserver ou de perdre une des branches les plus fructueuses du commerce intérieur du Canada. Il importait de conserver la possession du cours de l’Ohio, afin d’entretenir une communication facile avec la Louisiane, et de borner les colonies anglaises aux Apalaches. M. Celoron de Blainville (Bienville) fut chargé de se rendre au Détroit, à la tête de trois cents hommes.

L’expédition de Celoron et des 300 soldats en vingt trois canots n’eut cependant qu’un demi succès.

Au rapport du Jésuite Bonnecamp, qui accompagnait Celoron comme aumônier, le parti avait parcouru, assailli de périls sans nombre, douze cents lieues, depuis son départ de Montréal jusqu’à son retour en cette ville et, comme l’a remarqué Parkman dans son magnifique récit des incidents de la route, l’influence des traiteurs anglais dans la vallée de l’Ohio s’accroissait de jour en jour et menaçait tôt ou tard d’isoler la Louisiane du gouvernement central de Québec, auquel elle n’était reliée que par une série de petits forts, très faibles pour la plupart. Restreindre l’expansion des colonies anglaises, les reléguer entre l’Atlantique et les Alléghanies, remplir de colons français l’Acadie contestée ainsi que le vaste territoire de

l'ouest : questions de vie ou de mort pour les Français, et comme il le disait dans son mémoire, (1) " Si nous permettons aux Anglais d'être les maîtres en Amérique, leur commerce et leur prestige sur mer prendront des proportions colossales, jointes aux profits qu'ils retireront de leur colonies, suffisantes pour leur assurer la prépondérance en Europe." Certes il ne se trompait pas. On vient de constater des preuves indéniables de la sollicitude et de la sagacité du comte de la Galissonnière, pour perpétuer en Amérique le nom et le prestige de la France. Maintenant le courageux apôtre du progrès se manifestera sous un jour nouveau. En 1749, il n'existait pas d'imprimerie au Canada, bien que les colonies anglaises " jouissent depuis longtemps des bienfaits de la presse." Le gouverneur français fit d'actives démarches auprès du ministre des colonies, alléguant que l'établissement d'une imprimerie à Québec serait d'une grande utilité pour la publication des ordonnances et des réglemens de police ; le roi de France refusa d'autoriser cette dépense. Car la Pampadour et le *Parc-aux-Cerfs* devaient en effet, en fait de dépenses, passer devant les " quinze mille arpents de neige." Sa royale concubine seule lui coûta, paraît-il, 36,000,000 de francs, à peu près \$36,000,000 cours actuel.

C'est au milieu de ces patriotiques et incessantes préoccupations pour l'avenir de la France Nouvelle, que le comte de la Galissonnière se vit rappelé en sa patrie, où la cour avait besoin d'un négociateur habile et bien renseigné sur les lieux, pour discuter de graves questions de frontières avec les commissaires anglais Shirley et Mildnay, et le 24 septembre 1749, le comte s'embarquait à Québec sur le *Léopold* pour repasser l'Océan.

" De retour en France, dit Garneau, il continua de s'intéresser au Canada. Il proposa au ministère l'envoi de dix mille paysans pour peupler les bords des lacs et le haut de la vallée du Saint-Laurent et du Mississipi. A la fin de 1750, il lui adressa un nouveau mémoire, où il disait que si la paix paraissait avoir assoupi la jalousie des Anglais en Europe, cette jalousie éclatait de toute sa force en Amérique ; qu'il fallait fortifier le Canada et la Louisiane et surtout s'établir solidement dans les environs du fort Saint-Frédéric et des postes de Niagara, du Détroit et des Illinois."

Mais la France fit la sourde oreille aux sages suggestions de l'éminent homme d'état.

(1) Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique Septentrionale.

Le brave marin, dans un combat naval, près de Minorque, fut rencontré par une escadre anglaise commandée par l'amiral Byng, et Byng, craignant une défaite, attendu que ses forces étaient inférieures, recula devant l'ennemi traditionnel d'Albion, et fut condamné, cruellement sacrifié comme la bête noire du ministère impotent, moribond, auquel succéda le grand Pitt. On le fusilla pour n'avoir pas engagé le combat quand même.

Le brave marin français a clos sa glorieuse carrière d'une manière peu enviable ; sa fin fut presque aussi tragique que celle de son rival, l'amiral anglais. Byng, de retour en Angleterre, fut fusillé pour avoir refusé de se mesurer avec un ennemi plus fort que lui et la Galissonnière, appelé à Fontainebleau, où était le roi, mourut en chemin, à Nemours, le 26 octobre 1756, sans avoir vu reconnaître ses services à l'état et son vrai mérite. Louis XV ne l'avait pas même fait vice-amiral, disant, mais trop tard pour être cru, (1) qu'il l'avait appelé à Fontainebleau, pour lui donner lui-même le bâton de maréchal.

Les marins français en masse regrettèrent leur vaillant capitaine. Hélas ! à quoi aboutissent les sentiers de la gloire, comme l'a dit Gray :

“ The paths of glory lead but to the grave.”

L'histoire lui confèrera un diplôme plus durable que ceux mis à la disposition des rois.

Voici comment en parle un savant contemporain, le célèbre naturaliste suédois Pierre Kalm, l'hôte du comte de la Galissonnière au château Saint-Louis, à Québec, pendant près de quarante-cinq jours : “ C'était un homme d'environ cinquante ans, de petite stature, un peu difforme même, mais d'un extérieur agréable ; quand je pense à toutes les belles qualités qui brillaient en lui, je ne puis en faire assez d'éloges. Il a des connaissances étonnantes dans toutes les sciences, mais surtout dans les sciences naturelles, où il est tellement versé que quand il commençait à me parler sur ce sujet, je m'imaginai voir notre grand Linnée sous une nouvelle forme. . . . Jamais l'histoire naturelle n'a eu en ce pays un plus grand protecteur et il est douteux qu'on revoie ici son pareil.”

* * *

Frederick Temple Hamilton Blackwood, comte de Dufferin et baron de Clandeboye, est de très noble et très ancienne famille

(1) Histoire du Canada, Garneau, vol. III, p. 198.

d'extraction écossaise ; on trouve l'un de ses ancêtres à la cour de la reine Marie Stuart. Il est né à Florence le 21 juin 1826. En 1841, il succéda au titre nobiliaire et aux domaines, en Irlande, de son père le capitaine Price Blackwood qui avait été anobli. Sa mère appartenait à l'illustre lignée des Sheridan : elle semble avoir transmis à son fils les aptitudes littéraires et le beau-parler de cette race privilégiée. Ayant fait ses classes à Eton, il fut gradué plus tard par l'Université d'Oxford. Un de ses premiers soucis fut de s'occuper de l'Irlande, qu'il visita en 1847, lorsque ce malheureux pays était en proie aux horreurs de la famine ; de retour il publia le résultat de ses observations et suggéra des réformes. A l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé chambellan de la reine et remplit ces hautes fonctions presque sans interruption jusqu'en 1853.

C'est vers la même époque qu'il explora dans son yacht, le *Foam*, de temps en temps remorqué, comme il le dit, par la frégate française *La Reine Hortense*, portant le prince Napoléon, les Geysers de l'Islande et du Spitzberg. Son volume "*Letters from High Latitudes*" contient le récit de son voyage. Ce livre fit sensation parmi le monde littéraire et scientifique : il fournit d'utiles renseignements sous une forme fort attrayante. A peine de retour des glaces du pôle nord, " il partait pour les régions que brûle le soleil," chargé d'une importante mission politique. Il allait en 1860, comme Haut Commissaire, faire une enquête sur les massacres des chrétiens en Syrie. Les résultats de sa mission furent tels qu'ils lui valurent l'honneur d'être nommé Chevalier du Bain. Lord Dufferin avait réussi à rétablir la bonne entente entre les Chrétiens et les Druses : il se révélait pour la première fois comme diplomate. Son mariage avec Harriot, fille d'Archibald Hamilton, de Killyleah Castle, Irlande, petite-fille de Hamilton Rowan, date du 23 octobre 1862 : qui de nous n'a vu et admiré la spirituelle et séduisante comtesse ?

De 1864 à 1866, le noble lord remplit la charge de sous-secrétaire au département de la guerre. Deux ans plus tard il devint le chancelier du Duché de Lancaster : poste honorifique et lucratif qui avait été offert à notre ancien gouverneur lord Elgin, à son retour du Canada en 1854.

Lord Dufferin avait, en 1867, présidé le Congrès des sciences à Belfast, où il fit en termes émus et avec une éloquence entraînant l'éloge de Sir Walter Scott, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'Arioste du nord. On lui offrit vers ce temps le gouvernement de Bombay, mais la faible santé de sa mère lui fit décliner

ce pro-consulat lointain. En 1866, il avait publié un mémoire remarquable sur l'état de l'Irlande, hérissé de chiffres, d'arguments, le tout saupoudré d'une fine ironie et de mille grâces de style.

Le comte de Dufferin, dès le début, marcha dans les rangs du parti libéral de la Grande-Bretagne : c'est au " Grand Vieillard," à l'illustre M. Gladstone, que le Canada est redevable de la nomination comme administrateur de l'éminent homme d'état, du sympathique ami et puissant protecteur des Canadiens, dont le départ a causé de si justes regrets.

Sa Souveraine ne lui a pas marchandé les honneurs en récompense des services inappréciables qu'il a rendus à l'empire : il est un du petit nombre des nobles, ayant droit aux cordons des trois ordres de chevalerie : il devint pair du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, en 1871. Il vient d'être créé marquis.

Invité à répondre au discours du trône dans le Parlement Impérial, peu de temps après la mort regrettable du prince Albert, lord Dufferin prononça, le 6 février 1862, une chaleureuse harangue, qui semble avoir enlevé son auditoire et qui fit verser d'abondantes larmes, par la peinture qu'il fit des vertus domestiques et de l'excellent cœur du royal époux de Sa Majesté la Reine : ce fut là, pour ainsi dire, son premier et un de ses plus beaux triomphes oratoires. Le noble lord répondit par un discours qui est resté mémorable, à l'adresse qui lui fut présentée dans un banquet public à Belfast, le 19 juin 1872, à la veille de son départ pour son gouvernement. Après avoir admirablement défini les attributs d'un gouverneur constitutionnel au Canada, il rappela avec cette magie de dicton qui le distingue, en parlant de nos voisins, la sage inspiration, l'esprit d'ordre, le culte de la patrie qui dictèrent le chef-d'œuvre de Washington et de Franklin : la constitution de la république de 1775 ; puis, au moment de faire ses adieux à ses bons amis de la Verte Erin, il résuma en quelques mots " les progrès de notre jeune et virile nationalité canadienne " et termina par une péroraison, pleine de noblesse ; apostrophant le Canada, il lui prédit de merveilleuses destinées. " C'est une chaste et jeune Déesse, s'écria-t-il, errant, au sein de ce monde nouveau, encore inconsciente de ses charmes, au sein des bois radieux, tous sillonnés de limpides rivières. De temps à autre, elle se retourne pour saisir au miroir de leurs ondes limpides quelques traits furtifs de sa rayonnante majesté, sans se douter des splendeurs qui l'attendent à l'Olympe des nations."

Son discours prononcé à Winnipeg, par son ampleur, ses aperçus

frappants, sa prescience de l'avenir, est un véritable chef-d'œuvre—une vraie révélation.

Inutile de tenter, dans ce cadre étroit, une analyse suivie des innombrables et éblouissants tableaux que présente cette galerie oratoire commencée par le comte de Dufferin, en 1872 et que son regretté départ de Québec interrompit en 1878 : à Halifax, à l'île du Prince-Édourd, à Ottawa, à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, à Chicago, à Windsor, au Détroit, à Guelph, à Brantford, à Osheweken, à Woodstock, à Toronto, au *Canada Club*, Londres, aux juges de la Cour Suprême, Ottawa, à Victoria, Colombie Britannique, aux Mennonites, aux *Icelanders*, à Gimli, à Winnipeg, à New-York, à Boston, à Granby, à l'Université Laval, à la Société St-Jean-Baptiste, à Québec, sans oublier une réponse élaborée, de sa part, en latin, une autre en grec, aux adresses que lui présenta l'Université McGill, à Montréal.

Que nous reste-t-il donc à admirer davantage dans cette interminable série d'éloquentes harangues ? et sous combien d'heureux déguisements devra se présenter ce merveilleux Protée de la tribune, cet habile prestidigitateur de la phrase ? Tantôt votre oreille écoute, ravie, l'ingénieux apôtre du progrès national, le voyant, le prophète, arrachant à l'avenir ses insondables mystères ; tantôt l'homme d'état consommé, planant bien haut par delà la sphère agitée des partis, équilibrant, au sein d'une colossale crise politique, les attributs, les pouvoirs de la constitution ; aujourd'hui vous suivez pas à pas l'habile publiciste, éclairant dans une dépêche officielle la métropole sur le rôle qui lui incombe pour consolider le faisceau, les diverses nationalités dont se compose notre peuple, lui signalant les écueils dont la plage coloniale est semée ; demain vous entendrez, tout émus, la voix vibrante d'un professeur d'histoire, ou de belles-lettres, ou d'un docteur en droit constitutionnel, vous retraçant avec enthousiasme les glorieux fastes de notre passé, ou bien commentant les traités qui sauvegardent nos libertés, arborant vaillamment l'étendard de la tolérance, de la confraternité, parmi les cultes divers qui se divisent notre sol, et conviant les nationalités et leurs croyances à se réfugier en toute sécurité sous l'égide du vieux drapeau britannique, les exhortant à fuir la discorde et à marcher tous dans le droit chemin, comme le dit sa noble devise : *Per vias rectas !*

C'est surtout quand, leur ouvrant intimement son cœur, il fait appel à leurs sentiments comme hommes, à leur patriotisme comme citoyens d'une naissante nationalité, il les implore à vivre en paix,

bénissant leurs institutions libres, sans oublier leur Dieu, et leurs semblables, que ses accents prennent l'accent de l'inspiration. Aujourd'hui, il dérobera à Parkman une de ses pages émouvantes sur l'héroïsme des premiers missionnaires de la Nouvelle-France et se complaira à rendre un hommage éclatant à Brebeuf et à Lalemant.

Demain, il redira aux Canadiens-français qu'ils sont de bonne lignée, qu'à l'exemple de leurs pères ils sauront sans doute de quelle manière accueillir l'envahisseur de leurs foyers, le cas échéant.

Ce soir, présidant à côté de sa spirituelle et aimable épouse, un banquet d'amis ou de savants, lord Dufferin, se livrera sans effort à un feu roulant de bons mots, de cocasses allusions, qu'il clôra, à sa manière, par un jeu d'esprit, un compliment aux dames, avant d'aborder la discussion de quelque grave mesure d'utilité publique, ou d'un problème social, auquel ses plaisants propos ont servi d'introduction. N'oublions pas surtout ce généreux patron de l'éducation, qui, pour encourager notre jeunesse dans nos universités, nos lycées, nos couvents, a taxé si lourdement son patrimoine déjà entamé, pour faire frapper à ses dépens 500 médailles d'or et d'argent.

L'érudit comte de Dufferin, à l'instar de son prédécesseur, le savant comte de la Galissonnière, était comme dévoré par la soif de la science et des lettres. Comme l'ami du Professeur suédois, Peter Kalm, en 1749, lord Dufferin étonnait son entourage par ses connaissances variées et le charme de sa conversation : on n'est pas surpris de le trouver prêt à répondre, sur le même ton, aux félicitations que l'Université McGill lui adressa dans la langue de Cicéron et de Démosthène. Une de nos cités surtout avait toutes ses complaisances : la vieille ville de Champlain ; il y venait chaque année, à la belle saison, s'y reposer : il traversait à toutes les heures ses quartiers les plus populeux, seul ou avec un A. D. C. de service : le peuple se pressait sur ses pas pour saluer le *Comte Dufresne*, son bon ami, son puissant protecteur. Québec lui doit une éternelle reconnaissance pour les améliorations qu'il fit subir à l'antique capitale.

Aidé de l'expérience de l'ingénieur de la cité, le chevalier Chs. Baillairgé, éclairé par un savant architecte, M. Wym, qu'il avait fait venir des vieux pays, lord Dufferin, puissant jusque dans la bourse royale à Windsor, a trouvé moyen de faire relever nos murs et *par les Dufferin Improvements* d'ornez la cité pour en conserver le cachet d'antiquité sans nuire au progrès présent. Il mit le comble à ses bienfaits par l'initiative qu'il prit dans le prolongement de la terrasse Durham.

En souvenir de cet insigne bienfaiteur, Son Altesse Royale la Princesse Louise et Lord Lorne, à la demande expresse du maire et du conseil de ville, ont conféré son nom à cette terrasse—la Terrasse Dufferin (1)—unique au monde.

Puis, à l'instar de l'illustre comte de la Galissonnière, notre bon ami Lord Dufferin, quittait Québec, à la sollicitation expresse de la Métropole. On requérait ailleurs ses rares aptitudes. Plus heureux que ce dernier, la patrie ne lui a pas été ingrate; et tâchons de continuer dans la voie droite que le noble Lord nous a tracée: *Per vias rectas.*

J. M. LE MOINE.

(1) La terrasse Dufferin fait partie des fortifications de Québec: elle ne relève donc, ni de la Municipalité, ni du gouvernement de la Province de Québec, ni même de celui de la Puissance, à Ottawa, mais des autorités impériales et du bureau de la guerre, à Londres, représentés au Canada par le gouverneur en chef de la Puissance, dont la commission le nomme aussi Commandant en chef des Forces de Sa Majesté au Canada. Comme tel, contrôlant tout ce qui est censé servir à la défense de notre territoire, la municipalité a contribué \$7.500 au coût de cette superbe terrasse, qui, avant sa prolongation d'après les plans Dufferin, portait le nom de terrasse Durham, en l'honneur de lord Durham, gouverneur général du Canada, en 1838, qui l'avait fait construire sur les ruines du vieux *Château St-Louis*, incendié le 23 janvier 1834.

Le gouvernement de la Puissance a aussi contribué une large part des dépenses de sa construction. Elle fut ouverte solennellement le 9 juin 1879, par leurs Excellences le marquis de Lorne et son Altesse Royale, la Princesse Louise, lesquels à la demande expresse du conseil de ville présent et présidé par le Maire, Son Honneur Robert Chambers, lui confèrent le nom de l'illustre homme d'État, lord Dufferin, à qui nous la devons. La Municipalité dressa procès-verbal de la cérémonie et fit intercaler sur la terrasse même des plaques métalliques avec les mots suivants inscrits en grosses lettres;

Dufferin Terrace, H. Hatch, contractor, C. Baillairgé, ingénieur. "La Société Historique et Littéraire" ayant présenté au Conseil de ville un placet, demandant de commémorer le souvenir des personnages éminents, associés à la terrasse, le Conseil sur motion de P. Johnson, C. V., passa une résolution le 9 mai 1879, octroyant aux cinq jolis kiosques qui y sont érigés, les noms de *Victoria, Louise, Lorne, Frontenac et Plessis.*

PLAISIRS DE L'ÉTUDE.

O jeunesse ! ô plaisirs ! jours passés comme un songe !
Du moins, ces temps heureux, l'étude les prolonge.
Elle laisse à nos cœurs cette première paix
Que les autres plaisirs ne prolongent jamais.
Celui qui dans l'étude à mis sa jouissance
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence.
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux ;
Les jours ne sont pour lui que des moments heureux.

P. LEBRUN.

I

Le sol est couvert de neige ; la nature est sans grâce et sans parure, le ciel chargé de nuages, et le soleil, dans sa course rapide, ne communique qu'une faible chaleur à l'atmosphère glacée. Bientôt les ombres, en s'épaississant, enveloppent la terre de profondes ténèbres.

Confortablement installé dans votre fauteuil, en face d'une réjouissante flambée de cheminée, vous entendez le vent qui tantôt gémit faiblement et tantôt s'élève et gronde avec colère. La neige, emportée par la bourrasque, vient fouetter les vitres de votre chambre. Vous éprouvez une sensation de bien-être qui fait trouver du plaisir à vivre ; mais comme vous avez l'âme bonne et des sentiments généreux, vous songez à ceux qui souffrent, à ceux qui manquent du nécessaire, aux pauvres que vous secourez. Votre cœur s'émeut et des accents de reconnaissance montent vers le Créateur qui vous favorise de la fortune. Peut-être même, pour compléter votre bonheur, vous a-t-il fait part de ce trésor dont parle l'Écriture, celui d'une compagne douce et vertueuse, dont le cœur et l'intelligence sont en heureuse harmonie avec vos propres sentiments. Dans ce cas, remerciez doublement la Providence, car, si je ne me trompe, il est grand le nombre des célibataires, jeunes et vieux, qui envient votre sort.

Et cependant même pour vous un livre utile et agréable vient rompre à propos la monotonie des longues soirées d'hiver, et couronne ce bonheur intime, en fournissant matière à de charmantes causeries.

Une bonne femme, une bonne cheminée et un bon livre, voilà de quoi faire le bonheur d'un homme, dit un proverbe.

Mais l'hiver ne dure pas toujours sous notre beau ciel du Canada, et, quoi qu'en disent les mauvaises langues, la neige ne manque jamais de disparaître en avril, voire même en mars, et au plus tard, à la fin de mai on n'en voit plus de trace.

Or, entre la saison du dégel et les pluies d'automne, il reste un intervalle de temps assez long pour nous permettre de jouir des charmes de l'été, et certainement, si l'on sait choisir son heure, on attrappe bien une quinzaine de beau temps pour y prendre ses vacances ; si le contraire arrive on aura bien du malheur, et ce sera un été exceptionnel comme, par exemple, celui de l'année dernière.

Donc, la belle saison est venue. Vous avez laissé la ville, vous avez fui la chaleur suffocante et l'air vicié de ses rues : vous êtes en vacances. La nature, comme ces reines des contes de fées, vient de se transformer. Elle s'est revêtue d'une parure séduisante. Un soleil éblouissant caresse la terre de ses chauds rayons ; des fleurs parfument l'atmosphère, les forêts sont pleines d'harmonies, les prés sont verdoyants, les oiseaux chantent, les ruisseaux murmurent, et partout se manifestent la vie et l'activité de l'homme. Tous les êtres qui vous entourent chantent un hymne de reconnaissance au Créateur. Vos yeux se reposent avec plaisir sur de riantes scènes champêtres ; vous parcourez avec ivresse les prés, les vallons et les bois, le cours tortueux de la rivière qui vous amène, vers le déclin du jour, en face de quelque belle plage de notre majestueux St-Laurent, dont les eaux reflètent en mille vagues argentées les derniers feux du soleil.

Ou encore, quel monde de sentiments et de pensées n'éveille pas en nous la vue de la mer ? Chateaubriand écrit ses pages les plus sublimes sur les bords de l'océan, au fond de sa Bretagne, cette ancienne et chère patrie de nos ancêtres. Lamartine compose sur les bords enchanteurs du golfe de Naples ou de Venise ses chants les plus harmonieux.

N'est-ce pas, cher lecteur, que vous-même vous éprouvez dans ces occasions le besoin de communiquer vos impressions, d'échanger vos idées avec un aimable compagnon, à défaut d'une compagne encore plus aimable ? Eh bien ! parmi ces aimables compagnons, les meilleurs, les plus discrets, les plus instructifs, les plus consolants parfois, sont bien ceux qui se présentent à nous sous la forme de

beaux volumes, ceux surtout dont les auteurs ont chanté les merveilles de la nature, et les perfections de son auteur.

Un Romain, Pline le Jeune, étant en villégiature, décrit à un de ses amis tout le plaisir qu'il éprouve dans la compagnie de ses livres chéris : " Ici, dit-il, je converse avec mes livres et avec moi-même. Quelle vie innocente et quel doux repos ! Dans la lecture je trouve ma consolation et mon bonheur. Point de joie qu'elle ne rende plus vive, point de douleur qu'elle n'adoucisse. " — " Nous trouvons dans nos livres comme autant de maîtres qu'il est permis de consulter en tout, écrivait encore un ancien philosophe, comme autant d'amis, dont la conversation, toujours utile et toujours agréable, enrichit notre esprit de mille connaissances curieuses, et qui nous apprennent à profiter également des vertus et des vices du genre humain " .

Enfin, il vous est aussi arrivé sans doute, à vos heures de poésie— et tout homme a les siennes—de contempler, par une nuit calme et sereine, au milieu d'une atmosphère attiédie, la voûte étoilée. Ce spectacle vous a ravi. Les cieux vous paraissaient enflammés d'une clarté douce qui charmaient vos regards et communiquait à votre âme les délices les plus pures. L'absence même de la lune pouvait prêter aux étoiles un éclat plus radieux et plus animé. Mais si votre esprit n'est pas cultivé par l'étude, vous ne soupçonnerez pas sans doute que ces milliers de flambeaux qui brillent d'un si vif éclat au-dessus de votre tête sont autant de soleils semblables au nôtre, et que leur éloignement de la terre est la seule cause qui leur prête cette petitesse apparente ; (1) vous n'aurez point d'idée de l'immensité du monde ni de la grandeur infinie de Dieu ; vous éprouverez sans doute ce sentiment d'admiration que le vulgaire lui-même ressent à la vue des merveilles qui frappent ses yeux, mais ces nobles et intimes jouissances de l'esprit que procurent l'étude et la connaissance des choses vous seront inconnues.

*
* * *

Du monde physique passons au monde moral.

Ici l'étude cesse de n'être qu'un objet d'agrément pour devenir une nécessité, tout en restant une source de consolations pour l'âge mûr et la vieillesse.

(1) Le volume du soleil est 1,300,000 fois celui de la terre, et son poids 324,000 fois ; il est éloigné de nous de 37,000,000 de lieues ; sa lumière met 8 minutes et 13 secondes pour nous parvenir, tandis que celle de l'étoile la plus rapprochée met dix ans à nous arriver, quoiqu'elle parcoure 75,000 lieues à la seconde.

Hélas ! nous savons que nous ne demeurerons pas toujours jeunes. La jeunesse avec ses ardentes aspirations, cette saison fleurie de notre existence, passe vite. C'est l'âge d'or de la vie où les harmonies de la nature sont à l'unisson avec celles de l'âme. Douces et énivrantes illusions, pourquoi, mirage trompeur, disparaissiez-vous si tôt ?

C'est surtout à cette heureuse époque de notre vie qu'il appartient de former notre cœur à la vertu et d'affermir notre courage, d'orner notre esprit de connaissances qui aideront plus tard à notre bonheur et à notre succès dans le monde. N'oublions pas " que pour jouir de la fleur, il faut semer de la graine et cultiver le bourgeon," ou, comme le dit un éloquent moraliste : " c'est quand on est jeune qu'il faut étudier la sagesse, pour la pratiquer quand on est vieux." Si nous avons dissipé inutilement le temps de notre jeunesse, si nous n'avons pas dirigé nos pensées et nos efforts vers le bien, si nous ne nous sommes pas formés de bonne heure à des habitudes d'ordre, à l'amour du travail, nous serons alors sans force pour entreprendre le combat de la vie, et notre courage faiblira en face des déceptions et des épreuves qui nous attendent. . . .

Que ferez-vous dans ces moments difficiles de la vie ?

" Prenez le livre d'un sage, lisez quelques pages d'un écrivain que vous aimez, et dont l'âme sympathise avec votre âme ; vous verrez comme les pensées sombres se dissipent, comme les douleurs s'apaisent ; vous serez plus fort, plus résigné et même meilleur,"—" Un érand amour pour l'étude, dit Montesquieu, a toujours été ma grande passion ; c'est mon remède souverain contre les dégoûts de la vie, et je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé." (1)

" Le bon livre, dit le Père Félix, est un ange de consolation. A certaines heures de la vie un livre nous apporte, même dans le silence de sa parole muette, une consolation que nous ne pourrions trouver dans le bruit d'une parole vivante. Nous pouvons l'entendre jusqu'au bout, et il peut nous tout dire, lui qui n'a pas à craindre les susceptibilités de l'amour propre ; il n'est pas exposé à faire à un cœur délicat ces blessures qui n'ont pas de nom, et que l'on fait quelquefois à ceux que l'on aime, même en voulant les consoler."

(1) La Lecture et le choix des Livres. L'abbé J. Verniolles.

Augustin Thierry, mort en 1856, s'est acquis une grande réputation par ses "Récits des Temps Mérovingiens" et son "Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands." Il est une gloire pour la France et sa vie entière est une grande et éloquente leçon non seulement pour les gens de lettres, mais pour chacun de nous en particulier. Il se livra à l'étude de l'histoire avec une ardeur et une constance extraordinaires, au point que sa vue et sa santé même en souffrirent beaucoup. Cependant il trouva dans l'étude, comme il l'avoue lui-même, sa récompense la plus précieuse. Qu'on en juge par les paroles suivantes que l'on trouve à la conclusion de son histoire littéraire ; c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'étude : " Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral qui est la maladie de la génération nouvelle ; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où prendre et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement".

Pour mieux apprécier les bienfaits de la lecture, écoutez ce qu'en disait encore l'homme le plus littéraire de l'antiquité, Cicéron : " C'est dans la lecture, s'écrie-t-il, que je trouve un délassement pour mon esprit ; c'est elle qui repose mon oreille fatiguée du tumulte du forum et des cris de la foule. Pour moi, je le confesse, j'aime l'étude et la lecture ; que ceux-là en rougissent qui ne tirent aucun fruit de leur travail et ne peuvent rendre aucun service à leurs amis. Mais qui me blâmera de donner à l'étude des lettres le temps que d'autres donnent aux fêtes, aux divertissements, au plaisir et au repos, aux festins et aux jeux de hasard ? Par ces études et ces lectures, je cultive mon talent, et ce talent n'a jamais manqué à mes amis.

" Après tout, ajoute l'orateur, fussiez-vous oublier tout le reste et n'eussiez-vous en vue que le plaisir, la lecture est encore le plus noble et le plus doux. Les autres plaisirs ne sont ni de tous les temps, ni de tous les âges, ni de tous les lieux ; mais la lecture est l'aliment de la jeunesse et le charme de la vieillesse : elle embellit la prospérité, et, dans l'adversité, elle est un refuge. Les livres sont pleins d'attraits pour l'intérieur de nos maisons, et au dehors

ils ne sont point à charge ; ils passent la nuit avec nous ; ils nous suivent à la campagne et nous voyageons ensemble." (1)

*
* * *

Voyons maintenant ce que l'on peut étudier et quels sont les livres qu'on peut lire avec profit.

Si l'on a quelque souci de sa dignité, on lira de bons livres sans doute. On aurait horreur de meubler son appartement d'objets ayant appartenu à des gens sans aveu, à plus forte raison ne devrions-nous pas remplir notre esprit, meubler notre mémoire des productions de mauvais auteurs.

Voulez-vous savoir si un livre est bon et peut être lu avec avantage, consultez l'impression que l'auteur fait sur vous. Si la lecture de tel et tel livre produit en vous des sentiments nobles et élevés, si vous désirez devenir meilleur soyez convaincu que l'ouvrage est moralement bon.

Mais encore, que faut-il étudier ?

Il y a d'abord une science qui s'impose à tous, dans ce siècle de matérialisme et d'indifférence : c'est la Religion. Toutes les sciences profanes d'ailleurs ont leur point de rencontre avec la Religion, et il est souvent essentiel de bien connaître celle-ci pour bien comprendre les autres. Notre premier devoir, et par dessus tout notre propre intérêt, est de nous éclairer sur un sujet aussi important, d'où dépend toute notre conduite, car, enfin, ce qu'il importe avant tout de savoir c'est pourquoi nous avons reçu l'existence et ce que doit être notre destinée future.

Il y a plus. Dans le siècle ou nous vivons, en face du mouvement scientifique contemporain, il est de mode dans certains quartiers d'attaquer la Religion au nom de la science. Il est donc indispensable que le jeune homme instruit, destiné à vivre dans le monde, connaisse à fond sa religion, s'il veut conserver sa foi, et être en état de la défendre avec honneur, quand cela devient nécessaire.

" Au reste, s'écrie Mgr Dupanloup, étudier sa religion avec les grands esprits qui ont traité de la religion, tels que Pascal, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, et d'autres encore, avec la sainte Écriture surtout, c'est s'ouvrir les plus grands horizons ; c'est appliquer sa pensée aux questions les plus belles et les plus hautes."

*
* * *

(1) *Pro Archia*, No. 17.

Après l'étude de la religion, on doit s'appliquer d'abord à étudier les sciences qui se rapportent directement à la profession qu'on a embrassée. Le médecin, par exemple, continuera à étudier les traités sur l'art de guérir ; il suivra avec intérêt tous les progrès qui s'opèrent chaque jour dans la science médicale. Ainsi en est-il de l'avocat, du notaire, du militaire. Celui qui est chargé de l'administration des affaires de l'État et de veiller au bien-être de la nation, étudiera, entre autres choses, l'économie politique. Le financier, le négociant, l'industriel, liront avec fruit des ouvrages spéciaux ayant trait à ces matières.

Parmi les hommes de profession, même parmi les jeunes gens qui ont embrassé la carrière commerciale, ils sont bien rares ceux qui ne peuvent consacrer une heure ou deux par jour à la lecture ou à l'étude de quelque science, soit en rapport avec leur état, soit conforme à l'inclination de leur esprit. Des sujets d'étude qui n'ont pas même de rapport direct avec leur état de profession, leur seront toujours profitables, et les mettront d'autant plus en mesure de se distinguer dans la carrière qu'ils poursuivent.

D'ailleurs nous vivons dans un siècle où il faut que chacun sache et apprenne quelque chose, ne serait-ce que pour le plaisir de la conversation et de l'échange des idées. Mais, on ne peut trop s'en convaincre, ce qui est particulièrement important pour le jeune homme de nos jours, c'est de se rappeler qu'il se créera une carrière d'autant plus honorable, qu'il sera plus instruit et mieux renseigné.

Dans notre pays, comme ailleurs, malheureusement, un trop grand nombre, en quittant le collège, répètent, avec un soupir d'une évidente satisfaction, que *leurs études sont finies*, et la plupart du temps ils s'en tiennent là ; on dirait qu'ils éprouvent pour tout travail ultérieur une répugnance insurmontable. Beaucoup d'entre eux pourtant pourraient bien répéter avec Charles Nodier : " Quand je sortis du collège, dit-il, j'avais heureusement appris ce qu'on y apprend rarement, j'avais appris que je ne savais rien."

Chez les jeunes gens qui mettent ainsi de côté tout travail intellectuel, une fois leurs classes terminées, l'esprit se rouille, ils perdent le fruit de leurs premières études, le caractère s'abaisse, et sur la fin de leur vie ils se voient devancés, et de beaucoup, par les courageux, les vaillants, qui ont continué à agrandir le cercle de leurs connaissances par de fortes études.

Nos premières études ont dissipé les ténèbres dont notre esprit était enveloppé. Les professeurs nous ont initiés aux différentes

branches des connaissances humaines ; ils nous ont servi de guides, nous ont indiqué la marche à suivre ; mais là ne doivent pas se borner nos efforts. Aussi le célèbre chancelier d'Aguesseau écrivait à son fils qui venait de terminer son cours : " Ne croyez pas avoir tout fait, parce que vous avez fini heureusement le cours de vos premières études ; un plus grand travail doit succéder, une plus longue carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'est encore qu'un degré ou une préparation pour vous élever à des études d'un ordre supérieur."

* * *

Pour le jeune homme qui a quelques loisirs, pour celui surtout qui a eu l'avantage de suivre un cours classique, les études littéraires sont bien celles qui offrent le plus d'attraits. Ce n'est pas pendant le temps que durent nos premières études que nous pouvons en saisir la portée, en apprécier la valeur, en goûter les vrais et profondes beautés ; il faut pour cela la raison et le développement intellectuel de l'âge mûr.

Par la littérature, on entend généralement la poésie, l'éloquence, la philosophie et l'histoire.

Les Grecs et les Latins, qui forment l'époque de la littérature ancienne, ont excellé dans ces divers genres. La littérature moderne s'est inspirée de leurs chefs-d'œuvre. " Pour sentir, pour goûter nos chefs-d'œuvre, écrivait M. Guizot, il faut avoir appris de bonne heure à sentir, à goûter les chefs-d'œuvre antiques, qui leur ont servi de modèles. Toutes les fois que ces études ont déchu, on a vu déchoir le goût national ; toutes les fois qu'un public étranger à la connaissance de l'antiquité a envahi le monde littéraire, la littérature nationale s'est corrompue."

Cependant le jeune homme qui voudra bien employer son temps et acquérir une connaissance de l'ensemble des monuments de la pensée humaine lira aussi les grands maîtres de la littérature moderne, surtout celle de son pays. La littérature moderne offre un vaste champ de lectures variées et des plus attachantes.

" Le docteur Blair, après avoir remarqué qu'à certaines époques de l'histoire, la nature semble avoir fait un effort extraordinaire pour produire à la fois les plus beaux génies en tous genres, ajoute : " On distingue surtout trois de ces siècles heureux : le premier est le plus beau siècle de la Grèce, qui commence vers le temps de la

guerre du Péloponnèse, et s'étend jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand. Dans cette période (avant laquelle Homère et Hésiode avaient déjà paru) brillèrent Hérodote, Thucydide, Xénophon, Socrate, Platon, Aristote, Théophraste, Démosthène, Eschine, Lysias, Isocrate, Pindare, Eschyle, Euripide, Sophocle, Aristophane, Ménandre, Anacréon, Théocrite, auxquels il faut ajouter Ésope, Lucien, Plutarque, et plus tard les grands noms de saint Jean-Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, etc. Le second de ces siècles est celui de Rome, compris sous les règnes de Jules César et d'Auguste : il nous offre Catulle, Lucrèce, Térence, Virgile, Propertius, Ovide, César, Cicéron, Tite-Live, Phèdre, Salluste, Varron, auxquels il faut ajouter Cornélius Népos, Sénèque, Juvénal, Pline et Tacite. Le troisième enfin est le siècle de Louis XIV, pendant lequel fleurirent en France Descartes, Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, J.-B. Rousseau, Bossuet, Fénelon, Fleury, Bourdaloue, Massillon, Pascal, Malebranche, La Bruyère, Madame de Sévigné."

" Les hommes de génie qui ont illustré ces siècles ont eu des facultés éminentes : une noble et riche imagination, une vive et délicate sensibilité, mais gouvernées par une haute et puissante raison ; et c'est pour cela qu'ils ont eu du génie ; et c'est là ce qui a donné à leurs œuvres cette beauté de forme qui en fait les éternels modèles de l'art d'écrire, et marqué les littératures classiques de ces grands caractères qu'on ne peut leur disputer." (1)

Ce sont bien là les auteurs qu'il faut lire et relire, si l'on veut vraiment se former un bon goût en littérature, un jugement juste et sain, et élever son esprit à la contemplation la plus parfaite du beau et du vrai.

L'expérience prouve également que la lecture assidue de ces grands écrivains dégoûte des lectures malsaines ; en effet, tout ce que le cœur de l'homme peut ressentir de plus noble, de plus pur et de plus élevé est renfermé dans les œuvres de ces incomparables génies, et un de leurs plus beaux privilèges est d'élever l'âme au-dessus des lieux communs et vulgarités ordinaires de la vie.

Les littératures étrangères sont encore une source féconde de lectures attachantes et de plaisirs pour l'esprit.

Des peuples modernes, la France est celui qui a produit le plus grand nombre d'hommes illustres dans les différentes branches de

(1) Mgr Dupanloup.

la littérature, des arts et des sciences, mais les autres peuples ont aussi de grands noms à présenter à notre admiration, et chacune de ces littératures étant l'expression du caractère, et des mœurs du peuple qu'elle représente, forme un cadre d'études variées des plus instructives.

*
* * *

Mais comme il faut, avant tout, être de son temps, il est nécessaire de connaître la littérature contemporaine et le mouvement intellectuel de notre époque, si féconde en productions de tous genres et en inventions extraordinaires.

Avec notre siècle, l'esprit humain pénètre dans des horizons nouveaux, le domaine scientifique s'élargit et plusieurs sciences nouvelles voient le jour. La littérature légère se multiplie sous toutes les formes. On ne veut plus se contenter des sentiers battus ; une révolution s'opère dans la littérature proprement dite, et Victor Hugo devient chef de l'école romantique.

Saluons d'abord, parmi les célébrités du dix-neuvième siècle, Chateaubriand, Lamartine, Alfred de Musset, Madame de Staël, de Maistre, Louis Veuillot, Thiers, Lacordaire, Ravignan, Montalembert, Ozanam, de Bonald, Guizot, Marmier, Rameau, Octave Feuillet, Jules Verne, Paul Féval, et d'autres encore, sans compter les excellents auteurs de notre pays : les Garneau, les de Gaspé, les Casgrain, les Ferland, les Routhier, les Sulte, les David, les Chauveau, les Fréchette, les Faucher de Saint-Maurice, les Legendre, les LeMay, etc.

Mais à côté de ces bons auteurs, dont il faut même faire un choix pour les œuvres de quelques-uns, quelle pléiade de gens qui font de la littérature un métier, dont la plume ne respecte ni les mœurs, ni les croyances, pas même les convenances sociales ! On ne saurait trop se mettre en garde contre la lecture de tels écrivains. Outre la perte de temps complète qui s'ensuit, la lecture de pareils livres ne peut que corrompre le cœur, avilir l'esprit, et fausser le jugement.

ALPHONSE GAGNON.

(A continuer.)

LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS.

HISTORIQUE ABRÉGÉ DE L'ALMANACH EUROPÉEN.

LES ALMANACHS MESPLETS, BROWN, NEILSON, etc.

Si le journalisme n'existait point, si le journal qui vient s'installer chaque soir au coin de notre foyer n'était plus là pour nous redire les commérages de la journée, nous apprendre ce qui se passe de sérieux ou d'insolite sous la calotte des cieus et préparer ainsi de longue main les matériaux qui serviront plus tard à reconstituer l'histoire de notre cher pays, il nous resterait encore, dans notre indigence, une suprême ressource : l'almanach.

Plus sobre que le journal, son frère siamois, un peu moins indiscret que la gazette, mais tout aussi véridique, l'almanach n'a jamais nourri l'ambition de nous ouvrir des horizons infinis ni même de glaner, plus qu'il ne convenait à sa taille, dans l'immense champ des connaissances humaines. Opérant dans une sphère plus modeste, il ne tient compte que des jours et des années, fait à certains moments la cour aux astres, régale les ménagères d'alléchantes recettes qui feront la fortune de leur pot au feu, puis, par une heureuse diversion, enregistre entre deux prédictions météorologiques une date mémorable, un fait historique. C'est là tout son rôle et c'est chargé de ce mince bagage qu'il se présenta pour la première fois dans le monde.

*
* *
*

La date de son entrée en scène fut longtemps le sujet de vives disputes. La controverse ne s'alluma pas, il est vrai, au point de susciter une nouvelle guerre de Troie, mais l'on se battit bel et bien à coup d'arguments et de chiffres. La paix se fit pourtant, les esprits se calmèrent et aujourd'hui l'on est d'accord à faire remonter la naissance de l'almanach au siècle et à l'année même qui virent éclore la grande découverte de l'imprimerie.

D'après Larousse, les premiers rédacteurs d'almanachs étaient

astrologues et médecins. A ce double titre, ils ajoutèrent aux indications purement astronomiques des prédictions relatives aux changements de température et aux événements politiques ainsi que des conseils hygiéniques, des recettes de médecine populaire et des notices, le plus souvent ridicules, sur une multitude de sujets.

Le premier almanach dont il soit fait mention portait ce titre singulier : *Le grand compost et calendrier des Bergiers*, imprimé à Paris par Guyot Marchand, l'an 1493, le VII jour d'avril. Il indiquait les fêtes de l'année, contenait des observations astronomiques et des préceptes d'hygiène, d'agriculture, d'économie domestique, etc (1).

L'almanach, dit Victor Champier, dans une étude remarquable sur les anciens almanachs, (2) ne devait pas tarder à adopter une autre forme que celle des *Composts des Bergers*. "Devenu le livre favori de la foule, attendu, accueilli et consulté partout, véhicule propice de toutes les idées que le populaire accepte avec un empressement d'autant plus grand qu'elles séduisent davantage les imaginations éprises de merveilleux, l'Almanach se trouve être, à partir du XVI^e siècle, un instrument de propagande qui exerce sur les

(1) En quelle année fut publié le premier almanach, c'est là ce qu'on ne sait pas d'une façon positive. Les bibliographes de profession, comme Brunet, fixent cette date à l'année 1493. Ludovic Lalanne a cité une édition du *Calendarium*, de Regio Montanus, donnée par l'imprimeur Radolt, à Venise, un *Compotus manualis*, daté de 1488, ainsi qu'un autre livre extrêmement curieux, qui a quelque ressemblance avec un almanach, bien qu'il n'en porte pas le titre, et dont la date de publication paraît être 1454.

Quoi qu'il en soit, le livre que l'on peut véritablement considérer comme ayant servi de fondement à tous les autres de même genre est celui qui parut sous ce titre : *Cy est le Compost et Kalendrier des Bergiers nouvellement refait et autrement compose que nestoit par avant.—Finit le Compost et Kalendrier des Bergiers imprimé à Paris par Guiot Marchant..... l'an M. C C C. IIII. XX et XIII (1493) le XVIII^e jour d'avril, in fol. signat. A. N., fig. en bois.*

Toutefois celui-là même, comme l'indique son titre "nouvellement refait et autrement que nestoit par avant," n'était pas le premier du genre ; il avait quelques prédécesseurs qui avaient servi de modèles. A la bibliothèque Mazarine on trouve, en effet, un *Kalendrier des Bergiers* de 1491 du même Guiot Marchant et dont le titre comme le format est différent ; *Cy est le Kalendrier des Bergiers, contenant trois choses principales, etc.—Paris, Guiot Marchant, 1491, in-8o.*

Peut-être en existe-t-il encore de plus anciens. Il convient de dire, néanmoins, que c'est celui de 1493 qui a servi de type à tous les autres parus à cette époque. On l'a réimprimé nombre de fois, et il a été littéralement copié cette même année 1493 par l'éditeur Antoine Vêrard, pour sa belle édition, en 89 feuillets, ornés de 62 miniatures, qu'on voit à la Bibliothèque nationale. (Victor Champier, *Les anciens almanachs illustrés*, Paris, 1886).

(2) Publiée en 1886.

esprits une action dont il est impossible de nier la puissance. Aussi, ce petit livre, d'aspect inoffensif, ce cahier orné d'images grossières et bizarres, qui se répand à des milliers d'exemplaires dans les villes et dans les campagnes, va-t-il remplir les rôles les plus inattendus comme les plus variés, modifiant son allure selon les circonstances, prêtant les bons offices de sa publicité grandissante tour à tour aux charlatans et aux pamphlétaires, aux poètes et aux mathématiciens, se présentant sous cent formats divers, ici in-40, et là in-32, tantôt humblement recouvert d'une sorte de papier à chandelles et tantôt vêtu somptueusement d'une reliure enrichie de perles et de diamants. Sous prétexte de fournir le tableau de la division du temps et de faire suivre le calendrier de renseignements quelconques, l'Almanach étend peu à peu son domaine, et arrive à se constituer un véritable empire comprenant toutes les branches de la littérature, empire si vaste que, jusqu'à présent, aucun bibliographe n'a eu la témérité d'en déterminer la frontière, et si riche en variétés innombrables qu'il est presque impossible d'en établir le compte."

Ce sont les Almanachs prophétiques qui ouvrent la marche. Le plus célèbre est peut-être celui auquel donna naissance, en 1543, le curé de Meudon, Rabelais. Il obtint en effet un tel succès que Rabelais se détermina à en continuer la publication chaque année. (1538-1550.) Rabelais avait intitulé son almanach : "*Pronostications pantagruéliques.*"

Cet almanach n'était au fond qu'un recueil de plaisanteries plus ou moins risquées, un livre dans lequel l'auteur s'amusait à faire des prédictions d'un burlesque dont se serait parfaitement accommodé M. de la Palisse. L'on y lisait, par exemple, dans le genre drôlatique, des prophéties de la force suivante :

" Cette année, —(1533)—écrit M. Rabelais—les aveugles ne verront que bien peu, les sourds oyront (entendront) assez mal, les " muts (muets) ne parleront guère, les riches se porteront un peu " mieux que les pauvres et les sains mieux que les malades. Vieillesse sera incurable à cause des années passées. Ceux qui seront " pleurétiques auront grand mal au costé."

Après Rabelais, Michel Nostradamus se fit, à partir de 1550, une réputation universelle avec les almanachs qui portent son nom.

Médecin astrologue français, Michel Nostradamus se confina, disent ses historiens, dans la solitude pour se soustraire aux tracasseries de ses confrères, envieux de sa popularité. Là, dans sa

retraite, il s'imagina tout-à-coup être doué de l'esprit de prophétie et se mit à publier, dans un style énigmatique, sous le nom de *Centuries*, des prédictions qui eurent une grande vogue. La crédulité populaire se doubla de la crédulité des têtes couronnées et des grands de la cour. On vit une reine, Catherine de Médicis, faire venir auprès d'elle le fameux Nostradamus et lui demander l'horoscope de ses fils. Le duc et la duchesse de Savoie le consultèrent à leur tour et le comblèrent de présents. A Charles IX il inspira tant de confiance qu'il le nomma son médecin.

L'almanach que publia Nostradamus se maintint sans interruption de 1550 à 1567. Il fut par excellence le livre du peuple qui n'était guère éloigné d'accepter comme mot d'évangile tout ce qui tombait de la plume de son auteur.

Son fils, Michel Nostradamus, dit le Jeune, trouvant la carrière de prophète d'almanach assez lucrative, y entra et se mit aussi à prédire l'avenir. Moins heureux cependant que son père, il fut toute sa vie démenti par les faits. S'étant avisé un jour d'annoncer la destruction de la petite ville de Pouzin, dans l'Ardèche, il eut le chagrin de constater que l'événement ne répondait point à son attente. Furieux d'être pris ainsi en flagrant délit de mensonge, il conçut l'idée singulièrement originale d'aider à la réalisation de sa prophétie en mettant lui-même le feu à la ville! Cette malencontreuse idée lui valut pour toute récompense la peine capitale.

Le succès du premier des Nostradamus eut pour effet de susciter une multitude d'astrologues qui s'employèrent à accumuler tant de prédictions ridicules que les rois de France durent sévir et lancer des édits de répression pour empêcher la propagation dans les campagnes des superstitions dangereuses.

En 1636, sous la signature de Mathieu de Laensberg, parut un almanach—*L'Almanach de Liège*—dont la vogue égala celle qui accueillit la première publication de Nostradamus. (1)

(1) C'est en 1625 ou 1636 (on n'est pas fixé sur la date) qu'il fut fondé par Mathieu Laensberg sous le titre d'*Almanach supputé sur le méridien de Liège*. (Liège, imprimerie de Léonard Street, in-24). Dès le milieu du XVII^e siècle, la Belgique, qui, de tout temps, a aimé la contrefaçon, avait eu un almanach inspiré par celui de Nostradamus; l'Angleterre avait également vu se produire les prophéties des *Almanachs de Moore*; l'Allemagne et la Suisse possédaient des *Messagers boîteux* imités de l'*Almanach publié à Bâle* sous ce titre, et dont le succès n'est pas tarié. Mais aucun de ces livres ne devait obtenir la vogue immense, ininterrompue, fabuleuse de celui de Mathieu de Laensberg. Quel était donc cet expert en pronostications, ce maître ès choses futures qui sut se préparer pour de si longues années une pareille confiance auprès

Mathieu de Laensberg était aussi prodigue de ses prédictions que Nostradamus et était aussi habile que son prédécesseur à exploiter la crédulité des masses.

On raconta à son sujet une curieuse anecdote qui démontre assez éloquemment que si Mathieu de Laensberg n'avait pas le don de conjurer les éléments ni de les faire agir à sa guise, il était au moins doué d'un incroyable sans-gêne et la préparation de son almanach ne lui coûtait point un grand effort de travail.

Mathieu de Laensberg, dit la chronique, avait l'habitude de dicter à sa nièce ses prédictions météorologiques que celle-ci écrivait en regard des divers jours de l'année. Il en était rendu ce jour-là au 23 août : *Orage, grande pluie*, dit tout bonnement l'oracle.—Mais, mon oncle, reprit la jeune fille, le 26 août, c'est précisément le jour de ta fête.—Oh alors, c'est différent ! répond l'excellent oncle. *Beau temps, ma fille, beau fixe*.

Et l'on inséra dans l'almanach *Beau temps, beau fixe*, pour la grave raison que le 23 août tombait la fête du brave oncle passé prophète !

Après les almanachs de Nostradamus et de Mathieu de Laensberg dont les foules s'engouèrent, il convient de citer ici l'almanach du *Bonhomme Richard* publié en 1732 par l'illustre Franklin. Ce fut le premier ouvrage de ce genre qui parla le langage de la raison. Puis l'almanach de Gotha, dont la célébrité n'a cessé de grandir et que l'on consulte encore de nos jours pour retracer la généalogie des grandes familles de l'Europe. Fondé en 1764, l'almanach de Gotha compte, depuis cette date, deux éditions particulières : l'une allemande, l'autre française. Le contenu de cet almanach se divisait, dans le principe, en articles permanents et en variétés, ces dernières embrassant tous les sujets. En 1798, on com-

des générations crédules ? Une sorte de légende flotte vaguement autour de sa renommée, et l'on ne sait pas même s'il fut chanoine, comme on l'a prétendu, ou simplement astrologue de profession. Toujours est-il que, dans son almanach de 1636, Mathieu Laensberg fait suivre l'indication des époques historiques, des fêtes mobiles, etc., de prédictions sur le beau temps, la pluie et les événements prochains ; on y trouve les douze signes célestes gouvernant le corps humain ; on y voit quel est le temps le plus favorable pour couper les cheveux, pour prendre médecine, etc. Il n'en fallut pas plus pour mettre ce livre en faveur, et si rapidement que l'on vit surgir une quantité d'imitations. On copia son titre, ses prédictions, en signant le tout du nom de Laensberg, sans parvenir néanmoins à détrôner l'ouvrage original, exploité comme une mine, par les éditeurs qui se le transmirent et qui renouvelèrent chaque année ses oracles.

(VICTOR CHAMPIER.)

mença à publier la chronique des événements remarquables de l'année et quatre ans plus tard on y ajouta la liste des envoyés des grandes puissances dans les États de l'Europe. En 1825, la diplomatie et les généalogies européennes occupèrent la plus grande place. La forme de l'almanach fut dès lors fixée et ne varia plus.

C'est en 1768 qu'on commença à illustrer le calendrier par des estampes placées entre les douze mois. Elles ne consistèrent tout d'abord qu'en figures allégoriques ; mais de 1774 à 1778, on emprunta leur sujet aux romans ou pièces dramatiques alors en vogue. Dans les premières années de notre siècle, les sujets des illustrations sont les portraits des souverains et d'hommes célèbres, des vues d'endroits et d'édifices remarquables. L'édition de 1826 fut illustrée des pavillons des principales nations de l'Europe. A partir de 1832 on ne publia plus que des portraits de princes et de princesses.

Les almanachs—je n'ai nommé ici que les principaux (1)—portent naturellement l'empreinte du caractère et des tendances de l'époque qui les a vus se produire.

Sous Louis XIV, l'almanach est galant (2) ; il devient philosophe sous la Révolution, politique avec 93, socialiste en 1848 et 1851. Sous le second empire, il s'attache aux anecdotes et aux légendes militaires. Après 1870, il se transforme en un recueil de biographies d'hommes politiques et de littérateurs. De nos jours, l'alma-

(1) Il serait assez difficile de déterminer, même approximativement, le nombre d'almanachs publiés en Europe, depuis la découverte de l'imprimerie. Ils sont légion ! Nous avons cependant quelques données sur nombre d'almanachs publiés en France et en Belgique, à certaines périodes.

Le Camus de Mézières, dans son livre, l'*Esprit des Almanachs*, publié en 1789, décrit, par exemple, 140 almanachs ayant paru de 1712 à 1786, mais cette liste est fort incomplète.

Henri Welschinger mentionne 268 almanachs pour les seules années qui vont de 1796 à 1800. Encore en a-t-il omis un grand nombre, dit M. Champier.

En 1760, il fut distribué à Paris 73 almanachs sous des titres différents.

M. Warzée, dans ses *Recherches bibliographiques sur les almanachs belges*, décrit, 460 almanachs publiés, du XVe au XIXe siècle, dans trente localités différentes de la Belgique.

(2) Sous le règne de Louis XIV, l'almanach, au dire des historiens, n'eut point toute la latitude, toute la liberté que lui avaient accordés les rois de France, ses prédécesseurs. Comme l'almanach ne se bornait déjà plus à annoncer la pluie et le beau temps, mais s'arrogeait le droit de prévoir les orages politiques, Louis XIV fit paraître certains règlements prohibitifs qui en arrêtaient l'essor. La mode se tourna alors aux almanachs avec grands calendriers, et l'on prit l'habitude d'en donner en guise d'étrennes. Les almanachs étaient d'ordinaire richement reliés.

nach, prenant son complet essor, aborde tous les genres, parle indistinctement de politique, de science, de littérature et touche à tous les grands problèmes sociaux.

* * *

L'almanach canadien devait infailliblement subir, à l'instar de ses frères aînés d'Europe, bien des métamorphoses, mais à aucune époque de sa carrière, il ne revêtit un caractère politique, philosophique, socialiste ; il ne fut pas même galant ! (1).

Ses fondateurs—car il y en a eu deux—Fleury Mesplets (1) à Montréal, et William Brown (2) à Québec, s'appliquèrent avant tout à faire de leurs almanachs un recueil d'informations d'une utilité générale.

Dans le principe, les matières étaient assez peu variées ni fort étendues. On y faisait figurer le calendrier, les phases de la lune, une petite nomenclature du clergé, puis le livre se fermait sur une douzaine d'anecdotes et quelques pièces fugitives de poésie.

Je suis tenu de dire ici que si Québec a eu le privilège de donner naissance au premier journal canadien, Montréal a de son côté produit le premier almanach qui ait vu le jour en ce pays.

La création de l'almanach Mesplets ou montréalais remonte à l'année 1778—deux ans avant la fondation de l'almanach québécois—et ses éditeurs paraissent en avoir poursuivi la publication jusqu'à 1784 inclusivement.

Fleury Mesplets et son associé Charles Berger qui l'imprimèrent, avaient intitulé leur livre :

Almanach curieux et intéressant.

“ Contenant la liste des prêtres et religieux desservants les églises du Canada, la connaissance des monnaies courantes, des poids et des mesures, etc. Anecdotes, fables, curiosités naturelles, etc.”

A partir de 1779, le nom seul de Mesplets, imprimeur, apparaît sur la couverture du livre.

(1) Comme question de fait, l'almanach canadien, toujours fidèle aux traditions de ses fondateurs, s'est borné à n'être, en tout temps, qu'un recueil d'informations générales. Aucun de nos almanachs, même parmi ceux publiés à notre époque, n'a abordé la politique ou la littérature.

(1) Joseph Fleury Mesplets établit à Montréal en 1776, avec C. Berger, la première imprimerie.

(2) William Brown est avec Thomas Gilmore le fondateur du premier journal imprimé au Canada, la *Gazette de Québec* (1764). Brown mourut en 1769.

Toutes les matières exposées dans le titre du livre trouvaient place dans une soixantaine de pages et le livre n'avait lui-même qu'un petit format de in-32.

A Québec comme à Montréal, l'almanach—l'on a pu s'en convaincre par ce qui vient d'être relaté—a suivi d'assez près l'établissement en ce pays du premier journal. Il constitua même jusqu'en 1800, avec la *Gazette de Québec*, que MM. Brown et Gilmore firent paraître en 1764, tout notre bagage littéraire.

C'était bien modeste assurément, mais nous n'étions encore qu'un tout petit peuple dispersé sur une immense surface et l'heure n'était pas encore venue pour nous de donner la juste mesure de nos forces. Ce n'en était pas moins un premier germe, une première semence jetée en terre, comptant sur l'avenir et sur la pépinière d'hommes instruits qui allaient bientôt sortir de nos maisons d'éducation pour son complet épanouissement.

Pour en revenir à l'almanach Mesplets une assez courte carrière lui était ménagée. Les spécimens qui restent de cet opuscule et qui sont très-rares, (1) lui assignent l'année 1784 pour son terme d'existence. S'il a survécu au-delà de cette limite—ce qui est assez problématique—il n'en reste en tous cas aucune trace dans nos bibliothèques à Québec.

Le premier numéro de la série des almanachs Mesplets, comme ceux qui devaient suivre, s'occupait indistinctement de sujets se rapportant à Québec et à Montréal. Cela s'explique par le fait que Québec était alors le principal foyer politique et religieux du pays.

A son apparition, l'almanach Mesplets se montra assez sobre de statistiques, de nomenclatures, etc. Il s'y en glissa à peine deux à trois : nomenclature des juges, des fonctionnaires du service civil et du clergé. Celle du clergé—encore assez peu nombreux en 1778—mérite que l'on s'y arrête un instant.

L'on y voit que le diocèse de Québec était alors gouverné par Mgr Jean Olivier Briand, ayant pour coadjuteur Mgr d'Esgly, évêque de Dorilée.

Mgr d'Esgly desservait en même temps les paroisses de St-Pierre et de St-Laurent, (I. O.) avec M. Déchénauld, son vicaire.

Les grands-vicaires étaient MM. St-Onge, Montgolfier et M. Rigo-ville, chanoine.

(1) L'Université-Laval possède les années 1778, 1779 et 1784 de l'almanach Mesplets. M. Thos Chapais, de Québec, possède l'année 1783 du même almanach.

La cure de Québec était tenue par M. Augustin Hubert qui avait deux vicaires, M. Lefebvre et M. Raisenne.

Trois paroisses de la Beauce, Ste-Marie, St-François et St-Joseph étaient sous la direction d'un seul prêtre, M. Vereau.

Le Père Labrosse, Jésuite, dont le nom a été fréquemment mentionné en ces derniers temps, avait sous son contrôle les missions lointaines de Tadousac et de Rimouski.

A Montréal, M. Montgolfier était curé et supérieur du Séminaire.

L'almanach de 1779 suit la même voie que son devancier, mais enrichi de quelques matières nouvelles. Nous avons ici en plus une liste des États, royaumes et républiques de l'Europe, avec la date de naissance des princes et princesses, puis les distances d'une poste à une autre depuis Québec jusqu'à Montréal.

Après 1779, il semble être survenu quelques interruptions dans la publication de l'almanach Mesplets. Mesplets paraît avoir eu à cette époque certains démêlés avec les autorités civiles qui eurent pour effet de suspendre le cours régulier de sa publication.

L'almanach de 1783 et de 1784—celui-ci étant le dernier connu de la série—ne diffèrent pas sensiblement de leurs aînés.

Même format, même apparence typographique, mêmes sujets traités, avec cette addition : les réglemens de police pour la ville et les faubourgs de Montréal.

Ces réglemens municipaux ont, à peu de choses près, un air de famille avec ceux qui nous régissent. Ils s'adressaient plus spécialement aux commerçants, aux bouchers, aux charretiers.

En vertu de ce réglemant, tout boucher qui négligeait pendant trois semaines d'apporter de la viande au marché était impitoyablement déchu du droit de son étal qui passait à un autre.

La corporation des charretiers était traitée avec une sévérité aussi draconienne.

Le réglemant décrétoit par exemple que "les charretiers qui ne seront point employés se tiendront sur la grève pendant les jours de marché de jeudi et de vendredi et les autres jours sur la place du marché ou sur la grève à leur choix où ils resteront jusqu'à ce qu'ils soient engagés pour charier, et aussitôt qu'ils sont engagés ils partiront immédiatement sans prétexter un engagement antérieur, mais suivront la première personne qui les demandera, sous peine de vingt chelins d'amende.

Le charretier était encore tenu, pour exercer son métier, de

payer, comme de nos jours, une licence : deux chelins et demi. Il avait aussi à obtenir du "Clerc de la paix" un numéro pour sa charrette, qui lui coûtait un chelin et dix sols.

L'observation du dimanche était surtout de stricte rigueur à cette époque et le règlement ne se gênait point de punir d'une amende toute infraction. Les jeux étaient absolument interdits ce jour-là ainsi que les courses en voiture. La défense formelle sur ces points était conçue dans ces termes :

" Toutes personnes tenant des jeux de paume, billard ou autres places publiques de divertissements, et qui permettent qu'on y joue les dimanches, payeront quarante shellings d'amende.

" Tous charetiers ou autres menant ou transportant des marchandises ou effets dans une charrette, traînes ou autre voiture, les dimanches, à moins que ce soit pour le service du roi, ou par un écrit d'un des Commissaires de la Paix, payeront une amende de cinq shellings."

Voilà pour l'almanach Mesplets.

EUGÈNE ROUILLARD.

(A suivre.)

ROSE MARIE

CHAPITRE XV.

ARABE.

Ce n'était pas une petite affaire de réaliser les plans de notre jeune artiste avec la rapidité que Mme Dashon exigeait sans pitié. Aussi, dès le lendemain de la visite à Greenwood, Rory O'Morra frappait à la porte du meilleur architecte de New-York et lui exposait son projet. Tout marcha ensuite comme par enchantement pour tout ce qui ne devait pas être ouvrage de sculpture.

Pour celui-ci, on peut le dire, l'empressement de Rory O'Morra à ne pas le retarder était d'autant plus grand, que c'était l'enthousiasme d'artiste et l'affection toute *fraternelle* qui le pressaient en cela et nullement l'amour du gain ni même l'idée de s'acquérir de la gloire par son œuvre d'art.

Mme Dashon avait été littéralement *fascinée* par le jeune homme, et ne savait qu'imaginer de plus agréable à faire pour lui prouver son estime. Un rouleau d'or pour ses menus-plaisirs avec différents objets d'art de grande valeur pour orner sa chambre, sans compter les ouvrages les plus recherchés et les modèles les plus parfaits de sculpture. Tout cela et bien d'autres choses lui arrivèrent coup sur coup. La bonne dame n'oublia pas non plus la pauvre orpheline, que le jeune artiste aimait comme une sœur et qui l'avait accompagné à Greenwood en ce jour mémorable. A la grande surprise de tous et à la grande joie de Rory, un laquais lui amena un superbe petit cheval arabe, et lui remit le billet suivant :

“ Mme Dashon présente ses compliments à M. Rodrigue O'Morra, et le prie d'accepter pour sa *sœur adoptive* un cheval qui appartenait à Mlle Dashon, et dont personne après elle n'a eu jusqu'ici la permission de se servir. L'animal est doux, bien que plein de feu et tel qu'il convient à merveille à une convalescente qui a besoin d'exercice de ce genre.

No.— —Avenue, juin, 1855.

Le même jour, après dîner, quant déjà le soleil allait se cacher derrière les collines de Jersey, pendant qu'on prenait ensemble le frais dans le parterre, Rory O'Morra prenant Rose Marie à part, lui présenta le billet qu'il avait reçu de Mme Dashon.

"Grand'maman est vraiment bien bonne," s'écria-t-elle après l'avoir lu, "et *Arabe*?"

— "Il est à l'écurie de mon atelier, on va vous l'amener dans un instant. Mais voici de quoi vous occuper en attendant; c'est un paquet renfermant—devinez quoi?... (en l'ouvrant) un costume d'amazone, avec chapeau et gants, bottes...."

— "O grand'maman, grand'maman! que vous devinez peu quelle est l'orpheline à qui vous envoyez ce présent! Et puis, je comprends, vous ne voulez absolument pas que quoi que ce soit qui m'a appartenu aille aux Varick....!"

Arabe parut quelques minutes plus tard, amené par un laquais; la jument de Rory l'accompagnait. Rose Marie était allée dans l'intervalle mettre son costume d'amazone. Quand elle revint elle trouva toute la maison accourue pour admirer le noble animal destiné à Mlle Marie; mais tous, excepté Rory, en le voyant, déclarèrent que ce serait une grande imprudence de laisser Mlle Marie s'aventurer sur un animal qui semblait fougueux et que le laquais lui-même avait peine à manier."

En ce moment parut Rose Marie, belle à ravir dans son riche costume; pour le coup le laquais ne put retenir l'animal qui s'élança comme l'éclair par-dessus fleurs et plates-bandes; puis revenant sur ses pas allait plonger dans les vitraux de la serre comme l'aurait fait un taureau furieux; quand passant près de Rose Marie, il se calma soudain et, doux comme un agneau, s'approcha d'elle.

Elle le saisit par la bride, le caressa un instant, puis mettant un pied dans l'étrier monta sur son siège avec une facilité qui semblait miraculeuse à toute l'assistance.

"Eh bien, M. Rory, êtes-vous prêt? partons."

Des applaudissements frénétiques et des vivats sans nombre accompagnèrent le départ de Rose Marie Dashon et de Rory O'Morra; Mlle Tankerville, dans son ivresse, s'oublia, jusqu'à s'écrier, quand ils furent partis:

"Quel beau couple!"

CHAPITRE XVI.

UNE NOUVELLE RENCONTRE.

Parmi les pensionnaires de Miss Tankerville il y en avait deux dont nous n'avons pas eu occasion de parler, bien que nous ayons déjà fait leur connaissance : c'était madame la comtesse d'Ehrensstein et sa fille, les mêmes qui se trouvaient dans les chars en compagnie du vicomte de Floréal et du comte Wissen à leur retour de Washington.

La comtesse était une dame de grande distinction aussi bien que d'une prudence, d'une discrétion et d'un tact exquis ; elle affectionnait Rose Marie à un haut degré et celle-ci le lui rendait par une confiance illimitée en ses conseils. Jusque-là cependant elle n'avait pas cru opportun de l'initier dans le secret de son histoire antérieure. Le moment favorable pour cela était arrivé au moment où s'arrête notre récit et ce fut le comte Wissen qui fut prié par Rory, du consentement de Rose Marie, de l'initier à tout.

Rose Marie devait poser pour la statue promise par le jeune artiste, et elle trouvait à bon droit qu'il serait convenable qu'en cette circonstance elle fût accompagnée par une personne d'un âge mûr. La comtesse était cette personne toute trouvée et le comte Wissen, en diplomate accompli, fut député vers elle pour obtenir son consentement.

La surprise et la compassion de la bonne dame furent bien grandes quand elle apprit par suite de quelles intrigues et de quel crime affreux la mystérieuse inconnue se trouvait là ; elle consentit de grand cœur à l'accompagner à l'atelier de Rory O'Morra aussi souvent qu'on le désirerait.

“ Aujour'hui même à midi précis, si l'heure vous convient. ”

“ M. le comte, je serai au service de votre intéressante protégée. ”

A midi une voiture les attendait à la porte ; la comtesse et Rose Marie y montèrent, celle-ci portant avec elle un paquet d'assez grandes dimensions, et pourtant fort léger. La jeune madame Varick, qui les voyait partir, devina qu'elles allaient faire des emplettes à New-York, et que Mlle Marie allait faire altérer une robe, qui évidemment n'était pas de son goût. On voit bien que madame Varick n'était pas dans le secret, car le but de l'excursion n'était

autre que l'atelier de sculpture de M. Rory O'Morra et le paquet contenait le costume de noces de Rose Marie.

Dans quelques minutes les deux dames se trouvaient à la porte de l'atelier ; un ouvrier artiste, dont l'accent trahissait un fils de la noble Italie, les reçut et les introduisit jusque dans le sanctuaire le plus reculé de ce temple des arts. Rory O'Morra les y attendait et les reçut avec une cordialité mêlée de respect. Il venait de se préparer par la méditation, et il tenait tout prêt le bloc de limon destiné à prendre, dans ses mains, la forme de Rose Marie, non telle qu'elle était devant lui, mais telle que la rendra la transfiguration du grand jour quand elle ressuscitera glorieuse.

La petite toilette fut vite faite dans un cabinet adjacent, par Rose Marie assistée de la comtesse, et les voilà assises, l'une simple spectatrice, l'autre actrice muette dans ce drame d'un nouveau genre. Devant Rose Marie se trouvait suspendu au mur un magnifique tableau d'un grand maître représentant la résurrection des corps ; c'est là-dessus que l'artiste pria son modèle de fixer les yeux pour l'aider à méditer elle aussi ce grand sujet. Lui-même l'aida en cela en lui parlant pendant quelques minutes, d'un accent inspiré, de ce grand événement qui ouvrira l'histoire de l'éternité. L'enthousiasme de l'artiste se communiqua promptement au modèle et la comtesse crut elle-même être témoin d'une apparition céleste tant elle trouva que les traits de Rose Marie s'illuminaient sous l'action des émotions qui possédaient son âme.

La séance, quoique longue de plus de deux heures, parut courte à tous les trois ; puis l'artiste remercia avec effusion ses visiteuses, et se disposait à les escorter solennellement jusqu'à la voiture, lorsque des voix se firent distinctement entendre et à la stupéfaction de Rose Marie, c'était les voix de grand'maman et d'Augusta.

" Ciel ! c'est madame Dashon ; de grâce M. Rory, enfermez-nous à clef et ne trahissez point notre présence."

" Rassurez-vous, mesdames, et constituez-vous de bonne grâce mes prisonnières ; il ne vous arrivera pas d'autre mal ; comptez sur moi".

Mais déjà madame Dashon trouvait le temps long à attendre ; Rory O'Morra se hâta de fermer la porte et de mettre la clef en poche ; puis alla recevoir la grande dame avec sa politesse la plus exquise.

" Vous voyez, M. l'artiste, que je ne suis pas disposée à vous laisser prendre beaucoup de loisirs avant d'avoir terminé le monument ; j'espère que tout jusqu'ici vous a réussi à souhait. "

“ L’architecte est fort avancé dans ses dessins. Le sarcophage est prêt en plâtre de Paris, et deux de mes meilleurs ouvriers sont occupés à le tailler en marbre. Désirez-vous le voir ? je vous le montrerai avec plaisir. ”

“ Un autre jour, cher monsieur ; j’ai vu une voiture à la porte ; il y a sans doute quelques visiteurs ou visiteuses dans l’établissement avec lesquels vous étiez occupé à mon arrivée, et je ne voudrais point les faire attendre. Mais j’aimerais bien voir la statue, car c’est là votre œuvre à vous ; est-elle déjà bien avancée ? ”

“ Le moule a fait, aujourd’hui, même des progrès considérables, et je serais heureux de vous le montrer, mais. . . ”

“ Eh bien, quoi ? ” dit la dame, “ les visiteurs ou les visiteuses sont occupés à le contempler. ”

“ Pardon, madame, nul étranger ne sera admis à jeter les yeux sur mon travail avant qu’il ne vous soit livré ou sans votre consentement ; les personnes renfermées dans mon cabinet ne sont autres que celle qui pose comme modèle et que je vous ai fait connaître l’autre jour, et une dame de ma connaissance, qui a la bonté de consentir à l’accompagner dans cette circonstance. ”

“ C’est très bien, mon bon monsieur, je reconnais là votre prudence exquise, et malgré mon vif désir de connaître de plus près cette personne à laquelle je m’intéresse vivement, je comprends que je dois me passer de la consolation de la voir, du moins aujourd’hui. Mais, mon bon monsieur je ne la tiens pas quitte, et devrai naturellement m’assurer, par mes propres yeux, que l’exercice à cheval lui a été la fois agréable et utile. ”

L’un et l’autre, madame, ainsi que j’ai déjà eu l’honneur de vous l’écrire, et qu’elle vous le prouvera elle-même en temps opportun ; mais ce temps n’est pas encore venu. ”

“ Elle doit ressembler merveilleusement à ma pauvre enfant, car sa vue, l’autre jour, a entièrement tourné la tête de cette petite sotte d’Augusta, qui est prête à faire serment qu’elle a vu Rose Marie en personne ou plutôt en *fantôme*, comme si les morts pouvaient jamais revenir se montrer aux vivants. Et à propos de cela, laissez-moi vous dire de plus que l’autre jour une jeune demoiselle, grande amie de ma Rose Marie et qui a pris à cœur, autant que moi, sa mort tragique, a cru voir au Palais de l’Industrie ma pauvre enfant toute vêtue de noir contemplant la “ Fiancée de Marbre ; ” elle s’est évanouie sur place et quand elle est revenue à elle-même, la figure vêtue de noir avait tout naturellement disparu. Mais ce qui est

pire, c'est que ma nièce, femme du monde, qui devait avoir plus d'esprit que cela, en apprenant la chose, a eu des attaques nerveuses, et n'a cessé depuis lors de garder le lit. Pour moi je connais le fond du mystère, mais—je garde mon secret—pour le moment. Un *éclaircissement* serait le coup de mort pour M. Dashon. Adieu, M. O'Morra, et souvenez-vous de ce que je viens de vous dire.”

Rory n'eut pas de difficulté à en garder le souvenir, mais le comprendre, c'était autre chose. Il crut devoir s'en ouvrir aux deux prisonnières qu'il se hâta de délivrer.

“ Je me demande, ne soupçonne-t-elle rien ? ”

“ Elle *sait tout*, soyez-en sûr, répliqua Rose Marie.

(*A suivre.*)

V. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest.—*Récits de voyages, lettres et rapports inédits relatifs au Nord-Ouest canadien.*—Publiés avec une esquisse historique et des annotations par L.-R. MASSON.

Cet ouvrage a pour auteur l'honorable L.-R. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Possesseur d'un grand nombre de documents officiels touchant le Nord-Ouest, l'honorable L.-R. Masson les a réunis en brochure pour en doter notre histoire comme les bibliothèques canadiennes.

Les commencements des vastes territoires du Nord-Ouest sont esquissés avec des renseignements tout-à-fait précieux où sont mêlés les noms de plusieurs de nos anciens hommes publics et les faits et gestes des fameux coureurs des bois, types restés légendaires dans l'histoire du Canada.

Pour servir à l'intelligence du texte, le volume contient une carte géographique des Territoires du Nord-Ouest.

Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil, avec gravure et plans, par Alex. Jojoin, avocat, et J.-L. Vincent, percepteur Rev. Int.—Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 30 rue St-Gabriel, 1889. Volume in-8o de 682 pages.

Cet ouvrage considérable renferme des notes historiques non-seulement sur la ville de Longueuil, mais encore sur un grand nombre de faits et d'événements en Canada. Il y a là des détails qui peuvent servir à l'histoire même d'autres localités importantes.

Quant à ce qui concerne la ville de Longueuil seule, les auteurs ont tenu à donner une histoire des plus complètes. Ils y ont parfaitement réussi.

Le livre s'ouvre avec une préface écrite par M. Benjamin Sulte, qui s'y entend assez en fait d'histoire pour avoir mérité d'être placé de nos jours à côté des Garneau, Faillon, Ferland et Laverdière.

Pour donner une idée d'ensemble de ce volume citons les principaux titres de la table des matières: Chapitre I (1535-1642). Longueuil avant sa fondation; chapitre II (1642-1657). Charles Le Moyne: ses premières années; chapitre III (1657-1668). Fondation de Longueuil; chapitre IV (1668-1681). Erection de la seigneurie; chapitre V (1681-1685). Recensement de 1681.—Mort de Chs. Le Moyne; chapitre VI (1661-1706). D'Iberville; chapitre VII (1680-1768). Bienville (second); chapitre VIII. Sainte-Hélène et autres enfants de Le Moyne; chapitre IX (1685-1700). Premier baron de Longueuil.—Erection du Fort; chapitre X (1700-1723). Baronne de Longueuil; chapitre XI (1723-1729). Première église; chapitre XII (1729-1755). Barons de Longueuil.—Branche cadette; chapitre XIII (1755-1791). Cession du Canada.—Guerre de 1775; chapitre XIV (1791-1837). Comté de Kent, plus tard, Chambly; chapitre XV (1789-1837). Mgr Denault.—Église de 1811; chapitre XVI. Révolte de 1837-38.—Fondation du couvent; chapitre XVII (1845-1889). Village, ville et paroisse de Longueuil.—Municipalités; chapitre XVIII (1845-1889). RR. MM. Brassard, Thibault et Tassé, curés. Construction de l'église actuelle; chapitre XIX. Collège.—

Municipalités scolaires; chapitre XX (1845-1889). Hospice Saint-Antoine.—Diverses institutions; chapitre XXI (1841-1889). Familles Grant et de Montenach—Notes politiques; chapitre XXII (1841-1889). Longueuil.—Progrès matériel; chapitre XXIII (1857-1889.) Municipalité de Saint-Lambert.—Ile Sainte-Hélène.

Les gravures qui ornent le volume sont: *Les armes de M. de Longueuil* (1668), *Fort ou château de Longueuil* (1685-90), *Plan du village de Longueuil en 1810*, *Église catholique* (1811), *Chapelle construite en 1813*, *Couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Église de Longueuil* (1885), *Académie Commerciale ou Collège de Longueuil, Hôpital ou Hospice Saint-Antoine de Longueuil, Église épiscopale construite en 1842, Village de Longueuil en 1835.*

L'Outaouais Supérieur, par ARTHUR BUIES.—Québec. Imprimé par C. Darveau, 80-84 rue de la Montagne, 1889.

Cette brochure est écrite au point de vue de la colonisation. L'auteur, comme d'habitude, nous fait goûter des charmes de son style entraînant, de sa verve féconde et pétilante. Il trace les plus beaux tableaux des régions à coloniser dans l'immense vallée de l'Outaouais. Voici ce qu'il dit dans le chapitre préliminaire:

“ Le présent ouvrage est en quelque sorte la continuation d'une œuvre commencée, en 1880, par l'histoire et la description du grand territoire du Saguenay et de la vallée du Lac Saint-Jean. Il est le second d'une série de volumes que j'ai longtemps eu à cœur d'écrire sur l'incomparable région qui forme le versant oriental du fleuve Saint-Laurent..... ”

Il décrit avec force statistiques la vallée de l'Outaouais supérieur qui s'étend, dans la province de Québec, depuis le versant oriental du bassin de la rivière Gatineau jusqu'à la tête du Lac Témiscamingue, à la ligne qui sépare en cet endroit notre province de celle d'Ontario. Le texte est accompagné de magnifiques vues topographiques au nombre de quinze représentant: 1o. Mattawa, 2o. Batelet à vapeur du Témiscamingue, 3o. Tête du Long Sault, 4o. Baie des Pères (Oblats à Témiscamingue), 5o. Ferme dans les bois sur les bords de la Rivière Blanche, 6o. Lac Nipissing, 7o. Chute de la rivière aux Esturgeons, 8o. Portage du Fort (Vallé de Mattawa), 9o. Etablissement nouveau dans le canton Chateau, 10o. La mission catholique Témiscamingue, 11o. Ferme des Oblats, Baie des Pères, 12o. Hôpital, église et presbytère, Baie des Pères, 13o. Baie des Pères (Vue du Côteau), 14o. Fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, Témiscamingue, 15o. Hôtel Gendreau et Bélanger, Baie des Pères.

Le volume contient aussi une carte géographique de la partie Nord-Ouest de la province de Québec s'étendant de la vallée du Lac Saint-Jean au Lac Témiscamingue. Cette importante brochure est d'au-delà de 300 pages in-16o.

Code de l'Instruction Publique de la province de Québec, compilé par PAUL DE CAZES. Première édition, Québec. J.-O. Filteau et Frères libraires-éditeurs, 1888.

C'est la meilleure compilation qui ait été faite jusqu'aujourd'hui de nos lois scolaires, sous forme de code. Celui-ci est divisé en trois parties, la première comprenant les lois scolaires, la deuxième; les règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, la troisième; les règlements du comité protestant; le tout avec index alphabétique et analytique et un grand nombre de décisions judiciaires.

Fête Nationale des Canadiens-Français, 1880 par H. J. J. B. CHOUINARD, Québec, 1887. A. Côté et Cie. éditeurs.

A l'occasion des récentes fêtes nationales à Québec, le rapport de la grande démonstration de 1880, dans l'ancienne cité de Champlain, trouve ici toute son actualité.

Le volume de M. Chouinard est de plus de 600 pages contenant, dans la première partie du Livre I, les origines, fondation et développement de la Société Saint-Jean-Baptiste, du Livre II : Préliminaires des fêtes du 24 juin 1880 à Québec; dans la deuxième partie, le compte-rendu de la messe, de la procession, du banquet et Échos de la fête; dans la troisième partie du Livre I : la convention nationale; du Livre II : travaux des commissions; dans la quatrième partie, histoire, statistiques, documents.

Comme compilation historique, le livre de M. H. J. J. B. Chouinard est tout-à-fait précieux. Plusieurs gravures d'une magnifique lithographie ornent le texte.

Une colonie féodale en Amérique : L'Acadie (1604-1881). Par M. RAMEAU de Saint-Père. 2 vols. in-16o. 1889. Paris, librairie Plon. Montréal Granger Frères, libraires-éditeurs, 1699 rue Notre-Dame.

“ Dans la première édition de cet ouvrage, dit l'auteur, nous avons eu surtout en vue de décrire l'installation des premiers colons de l'Amérique du Nord, le but qu'ils se proposaient, les procédés qu'ils ont suivis.”

“ L'histoire des Acadiens a attiré plus particulièrement notre attention, d'abord parce que ce furent les premiers Européens qui se fixèrent dans le nord de l'Amérique.”

M. Rameau de Saint-Père trace avec le plus grand intérêt la vie du peuple acadien, à partir de la fondation de Port-Royal en 1605. Il écrit en véritable historien, en raisonnant les faits, les événements, avec un sens tout-à-fait philosophique. Les détails les plus intimes sont donnés sur les mœurs, les coutumes et l'existence sociale des Acadiens, outre de nombreuses statistiques puisées à des sources authentiques et dans des documents inédits, et tout récents.

Le volume I, qui comprend 365 pages, embrasse une période d'un demi-siècle, de 1653 à 1713, époque de la cession définitive de l'Acadie à l'Angleterre par le traité d'Utrecht.

Le tome second va de 1713 jusqu'à nos jours, en traitant successivement de la domination anglaise, de la vie intérieure des Acadiens, de la guerre de 1744, de la fondation d'Halifax, de la dispersion des Acadiens, du retour et rétablissement des proscrits, de l'histoire des Acadiens en Europe, de leur renaissance ou leur réorganisation en Canada, le tout suivi d'un appendice considérable de pièces justificatives et notes spéciales, avec une carte de l'Acadie et îles adjacentes en 1755.

Mémoires et comptes-rendus de la Société Royale du Canada
pour l'année 1888. Tome VI.

Le volume, un peu moins considérable que les précédents, n'en est pas moins intéressant par les travaux nouveaux des différentes sections de la Société Royale.

Pour la section I de la littérature française, histoire, archéologie, etc., M Hector Fabre a écrit une jolie page de critique sur l'historien Parkman au sujet de *la fin de la domination française*.

M. Pamphile Le May sous le titre : **PAR DROIT CHEMIN**, dédie une magnifique pièce de poésie à Son Honneur Auguste-Réal Angers, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

M. Napoléon Legendre intitule une longue pièce de vers : LES SOUFFRANTS, dont il donne quatre types sous le voile de l'allégorie : *Le cheval, le chien, orphelins, pauvres.*

L'Abbé H.-R. Casgrain traite de nouveau son sujet favori par des détails inédits : *Éclaircissement sur la question acadienne* : " Le Serment d'Allégeance."

Dans un article en prose M. L. H. Fréchette fait la narration d'un de ses voyages en Europe, par la description de *Sainte-Anne d'Auray et ses environs.*

Une magnifique page historique est tracée par M. J.-M. Lemoine sur : *Le général Sir Frédérick Haldimand à Québec, 1778-89* "

M. Joseph Marmette, dans des *Fragments*, souvenirs de *l'Exposition coloniale* fait passer au lecteur *Trois mois à Londres.*

Dans la section II, des travaux littéraires et historiques aussi importants sont donnés par M. J. Talon Lespérance : *The romance of the History of Canada* ; M. J. Lemoine : *The last decade of French rule at Quebec* ; M. John Reade : *The Basques in North America* ; M. W. W. Brown : *Some indoor and outdoor games of the Wabanaki Indians* ; M. A. J. Hall : *A Grammar of the Kawagiutl Language.*

Dans la section III des sciences mathématiques, physiques et chimiques, on remarque d'intéressantes études de MM. J. G. McGregor : *A table of the cubical expansions of solids* ; M. W. F. Kings : *Occultations of fixed stars by the moon* ; Ed. Deville : *Determination of time by transits across the Vertical of Polaris* ; C. Carpmael : *The Longitude of the Toronto Observatory* ; T. S. Hunt : *The classification and nomenclature of Metalline Minerals* ; C. Baillargé : *Révision des éléments de Géométrie d'Euclide.*

Les contributions de la section IV comprennent celles de MM. R. Bell : *The Huronian system in Canada* ; l'Abbé J.-C.-K. Laflamme : *Le gaz naturel dans la province de Québec* ; D. P. Penhallow et sir W. Dawson sur la géologie ; G. T. Matthew sur les minerais du Nouveau Brunswick ; E. Gilpin sur les mines d'or de la Nouvelle-Écosse ; sir W. Dawson et G. M. Dawson sur quelques plantes fossiles ; W. Saunders sur les céréales ; J. F. Whiteaves sur des sujets d'histoire naturelle ; G. Dawson : *On the Nyphacæ.*

J.-HERMAS CHARLAND.